



COURS D'HIPPIATRIQUE.

SECONDE PARTIE.

H Y G I È N E.



UN médecin qui vivoit au commencement de ce siècle, en écrivant de l'hygiène, se plaignoit de la disette d'ouvrages sur cet objet. Elle vient, selon lui, de ce que les médecins les plus célèbres s'occupent plus du soin de guérir les maladies, que de conserver la santé; & de ce qu'ils ont mieux aimé enseigner à leurs disciples ou à leurs lecteurs la thérapeutique, laquelle mène à la fortune, que d'instruire sur l'hygiène qui ne rapporte que peu ou point de profit. Les bons livres, sur cette partie de la médecine, sont encore rares aujourd'hui. Ce n'est peut-être point pour la raison que nous venons de rapporter; mais parce que les médecins ont observé que leurs conseils ne sont jamais suivis, tant qu'on jouit de la santé; on oublie aisément alors, qu'elle est fragile; & la privation des plaisirs ou des goûts est, pour la plupart des hommes, un esclavage auxquels ils ne veulent point se soumettre. Celui qui se porte bien pense à peine qu'il peut devenir malade. Qu'on ne soit donc point surpris que l'hygiène, dont le but est de veiller sur la santé, & de l'entretenir parfaite en prescrivant un régime de vivre convenable, soit la partie de la médecine la moins étendue; puisque les hommes ont, pour ainsi dire, forcé les médecins à l'abandonner, pour ne songer qu'aux moyens de leur donner du soulagement dans leurs maux.

Le médecin vétérinaire a d'autres obstacles à vaincre, non pas de la part des animaux qu'il traite, mais de la part de ceux auxquels ils appartiennent. Il est donc également forcé d'être court sur l'hygiène; mais il ne sçauroit se dispenser d'entrer dans quelques détails généraux.

Ainsi on traitera dans cette partie 1.° de la conformation du cheval.

2.° De sa nourriture.

3.° Du foin qu'on doit en avoir.

4.° De ses exercices.

ARTICLE PREMIER.

DE LA CONFORMATION DU CHEVAL.

AVANT que d'entrer en matière, nous devons commencer par rappeler la division extérieure du cheval vivant; c'est celle qui est adoptée dans toutes les écoles de cavalerie; mais que nous avons cru ne devoir point admettre pour l'hippomotie.

Le cheval, considéré extérieurement, se divise en trois parties; sçavoir, en avant-main, en corps, & en arrière-main.

L'avant-main renferme la tête, le col, le devant du poitrail, le garot & les jambes de devant.

Le corps comprend le dos, les reins, le dessous du poitrail, les côtes, le ventre, les flancs, les parties de la génération.

L'arrière-main comprend la croupe, la queue, le fondement, la nature dans la jument, les hanches, les fesses, & les jambes de derrière.

La tête comprend la nuque, le toupet, les oreilles, la face dans laquelle on trouve le front, les salières, les sourcils, les paupières, les cils, le grand angle, le petit angle, les yeux, les ongles, le nez, le chanfrein, les nazeaux, la bouche, la lèvre supérieure, la lèvre inférieure, la commissure de la bouche, le menton, les barbes, les joues, la ganache, l'aube & les avives.

Le col comprend le col proprement dit, le gosier, l'encolure & la crinière.

Le devant du poitrail comprend l'os de la poitrine, la fossète, & les aisselles.

Le garot est formé d'une seule partie.

Les jambes de devant sont composées de l'épaule; de la pointe de l'épaule; du bras; de l'avant-bras; des ars; du coude; de la châtaigne; du nerf; du boulet; du fanon; du paturon; de la couronne; du sabot, composé de la muraille & de la sole: la muraille se divise en muraille de la pince, muraille des quartiers, & muraille des talons; la sole comprend la sole de la pince, la sole des quartiers, la sole des talons & de la fourchette.

Le corps comprend le dos, les reins, les côtes, le ventre, les flancs, le fourreau, les mammelles, la verge, les bourses dans les chevaux; & dans les jumens, les mammelles qui sont au nombre de deux, ainsi que dans les chevaux.

L'arrière-main comprend la croupe, la queue, le fondement, la nature dans les jumens, les hanches, les fesses, la pointe de la fesse.

La cuisse comprend le plat du dehors, le plat du dedans, l'aîne, le grasset, la jambe proprement dite, le jarret, dans lequel est compris le pli du jarret, & la pointe du jarret; le canon, le nerf & le reste comme à la jambe devant.

On doit entendre par *CONFORMATION EXTÉRIEURE*, la forme, la figure, l'ensemble des différentes parties qui composent l'animal. Jusque ici on n'a pu donner aucune règle sûre pour statuer si un cheval est construit parfaitement, tant pour l'apparence que pour la bonté. On est souvent trompé par la plus belle apparence. Combien de fois a-t-on préféré un laid cheval à celui dont la forme étoit régulière & brillante. En effet, les meilleurs chevaux de selle, anglois sur-tout, qu'on nomme de race, ont une tête décharnée, un col maigre, allongé; ils sont esflanqués, & ont les fesses peu charnues.

charnues. Peut-on donc conclure, avec M. Bourgelat, qu'il faudra établir des proportions géométrales, & s'en tenir à ces proportions. Pour moi, il me semble que les plus exactes seroient celles qu'on prendroit d'après les meilleurs chevaux ; la beauté ne devant être regardée ici que comme accessoire. Je conviendrai volontiers qu'un certain nombre de chevaux pourra avoir les mesures fixées par M. Bourgelat, & former un carré parfait, pris du garrot en bas, & de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse ; c'est-à-dire, dans lesquels la ligne à plomb du garrot sur le terrain horizontal sera égale & perpendiculaire à celle qui seroit tirée de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse. Mais ces proportions ne peuvent avoir lieu à l'égard de toutes sortes de chevaux. J'en appelle au témoignage de tout le monde : un cheval de carosse doit-il être construit comme un cheval de selle, celui-ci comme un cheval de bât, & ce dernier comme un limonier ? Il n'est pas nécessaire d'insister sur la différence qui doit se trouver entre ces chevaux, un système qui vient renverser les idées reçues & adoptées d'après l'expérience & l'usage, peut-il se soutenir ? Le cheval que M. Bourgelat donne pour modèle, & qu'il a fait graver dans ses élémens de l'art vétérinaire, n'est pas dans son aplomb ; il est aisé de démontrer que placé de la sorte, il ne pourroit exécuter les mouvemens propres aux différentes allures : il a d'ailleurs donné à la tête une position perpendiculaire que tout anatomiste sçait être contre nature, & par conséquent impossible ; puisqu'il faudroit que les condyles de l'occipital fortissent presque entièrement des cavités de la première vertèbre.

Je vais marquer en général la différence qu'il doit y avoir entre le cheval de carosse & celui de selle ; c'est-à-dire, entre celui qui porte & celui qui tire ; ce qui servira de règle pour le limonier & le cheval de bât. Les proportions, que nous donnerons de ces deux premiers animaux, seront prises de leurs usages, & de leurs mouvemens. En détaillant ensuite chaque partie, je traiterai des différences qui doivent se trouver entre les espèces de chevaux dont nous venons de parler.

Afin de procéder avec ordre, je considérerai le cheval en action sous deux points de vue 1.^o dans la totalité & dans la généralité de ses mouvemens ; 2.^o relativement aux mouvemens de jambes, l'animal étant vu de profil. Dans le premier point de vue, je regarde le corps du cheval comme une masse carrée, posée sur quatre colonnes dont le centre de gravité se trouve entre la neuvième & la dixième vertèbre du dos ; centre avec lequel doit se rencontrer celui de l'homme, & que celui-ci ne doit jamais perdre, afin que tous ses mouvemens concourent avec ceux du cheval. Dans le second point de vue, je considère cette même masse vue de profil avec ses deux colonnes, comme un rectangle plus ou moins long, qui ne doit pas être le même dans un cheval de selle que dans un cheval de carosse, puisque leurs mouvemens sont différens.

PARAGRAPHE PREMIER.

DU CHEVAL CONSIDÉRÉ DANS LA TOTALITÉ

E T

DANS LA GÉNÉRALITÉ DE SES MOUVEMENS.

Les allures naturelles de tous les chevaux sont le pas, le trot & le galop ; mais tous n'exécutent pas ces mouvemens avec la même facilité : tous ne se servent pas également de ces allures. Que dans un haras on observe des poulains & principalement des poulinières qui ne soient pas pleines, l'on verra, en les examinant en différens temps, qu'il y en a qui trottent pour l'ordinaire, d'autres qui galoppent, & d'autres enfin qui vont le

Bbb

pas : je dis , pour l'ordinaire , parce que telle qui va le pas , galoppe quelquefois ; mais ce galop ne sera pas soutenu , parce que de ces allures naturelles , il y en a une qui est particulière à l'animal. Faites sortir de chez un marchand deux chevaux neufs de même taille ; s'ils vont au trot , l'un trottera d'un trot plus allongé que l'autre , mais en revanche celui dont le trot sera moins allongé , galoppera avec plus d'aisance : on voit même souvent que pour exécuter ce qu'on lui demande , il prend le temps de galop après avoir été au trot. La gaieté occasionne ces différens mouvemens , mais quiconque a de la pratique & est anatomiste , en appercevra d'abord la raison ; elle est bien simple. Un cheval qui aura l'encolure épaisse , la tête grosse , les épaules chargées , ne galoppera pas avec la même aisance , que celui , dont l'encolure sera déliée , les épaules allégées ; cette masse , ou l'avant-main , sera plus plus aisée à s'enlever dans ce dernier ; car , comme je l'ai fait voir dans la myologie , ce sont les muscles du dos , qui sont les principaux moteurs dans ce mouvement ; mais le premier trottera avec plus de facilité , vu que dans le trot les muscles extenseurs & fléchisseurs des jambes de devant , entrent tous en contraction ; ce qui n'arrive point dans le temps du galop. Mettez un cheval au galop , & un autre au trot ; vous verrez que le premier ne plie presque point ses articulations depuis le genou jusqu'enbas , ce qui demande une contraction de la plupart des muscles qui forment l'avant-bras ; & que l'autre au contraire , forme presque le demi cercle depuis le coude jusqu'à la pince ; ce qui prouve la contraction de ces mêmes muscles. En général , on doit considérer le corps du cheval comme une masse quarrée posée sur quatre colonnes , dont la tête & l'encolure servent au mouvement de progression. Cette masse est soulevée par des leviers dont le point d'appui varie , & qui sont placés comme par étages : il s'en trouve supérieurement qui servent à soulever toute la masse avec ses colonnes ; d'autres situés au-dessous qui soulèvent chaque colonne en particulier ; d'autres qui ne soulèvent qu'un tiers , une moitié , d'autres qu'une très petite partie de ces mêmes colonnes. Dans le repos les quatre jambes servent d'appui au reste du corps , de façon que chacune porte un quart de pesanteur de la masse.

Dans le pas , les jambes se meuvent tour à tour en quatre temps , & opèrent les mouvemens de progression de la masse ; mais chaque jambe se décharge tour à tour sur la voisine du quart qu'elle soutenoit avant que d'être levée. Ainsi , dans cette allure [le pas] , la jambe voisine de celle qui est levée soutient la moitié du total de la masse , ce qui ne se fait jamais sans changer la ligne de direction de la jambe chargée de ce fardeau.

Dans le trot , les choses se passent suivant un autre ordre ; deux colonnes se meuvent en même temps , mais dans la diagonale du quarré , c'est-à-dire , de l'angle de devant à l'angle opposé de derrière. Ainsi , la jambe de devant du montoir , avec celle de derrière du hors le montoir ; & la jambe de devant de hors le montoir , avec celle de derrière du côté du montoir ; qu'arrive-t-il dans cette allure ? les deux quarts du poids de la masse ou du corps , de même que les colonnes en mouvement ou en l'air , se rejettent sur les deux autres , sans déranger l'équilibre , ni l'aplomb du cheval , ni la ligne de direction ; parce que les angles de ce quarré soulevé , représentent un balancier également chargé.

La différence qui se trouve entre le trot & le pas est bien marquée ; dans la première allure , le fardeau se trouve partagé entre deux colonnes , qui servent alternativement de point d'appui & toujours diagonalement ; au lieu que dans le pas , la colonne qui reçoit le poids de sa voisine , perd la ligne de direction qu'elle avoit , & change son axe de mouvement pour en prendre un autre.

Dans le galop , deux colonnes servent aussi de soutien au reste de la machine , mais dans un sens opposé au trot , ce sont alternativement les jambes de devant qui se meuvent

ensemble, ensuite celles de derrière : je ne dis pas pour cela que les jambes de devant se lèvent précisément en même temps ; mais comme elles se trouvent dans certains temps toutes les deux en l'air, le point d'appui doit donc être sur les jambes de derrière ; & lorsque les jambes de derrière ne portent plus à terre, le point d'appui est placé sur celles de devant. Pour lors, les colonnes, qui servent de point d'appui dans le temps que les autres sont en l'air, soutiennent toute la masse en général.

Tous les mouvemens du cheval ne pourroient s'exécuter, s'il n'étoit déterminé d'abord à se porter en avant. Envain les muscles de la jambe entreroient en action, elle tomberoit dans son aplomb ; les muscles du dos auroient beau se contracter pour enlever le devant dans le galop, il ne s'ébranleroit point sans ce premier mouvement. Mais dans le pas, par exemple, l'animal en jettant la masse en avant par le concours de tous ses muscles, charge le devant, & change la direction des quatre jambes ; de perpendiculaires qu'elles étoient, elles deviennent obliques, & le cheval, pour les remettre dans leur aplomb, est obligé ou de reporter cette masse en arrière, ou de porter une jambe en avant, & successivement les autres : plus il portera cette masse en avant, plus les mouvemens seront grands. L'abaissement de la tête & de l'encolure contribuent quelquefois à ce mouvement, & l'on voit pour l'ordinaire que les chevaux qui portent beau, & dont l'encolure est relevée, ont cette allure noble, mais peu allongée, & d'une bien moindre étendue que les chevaux dont nous venons de parler. Le trot & le galop suivent la même loi, c'est-à-dire, que la masse doit se porter en avant. Le cheval, dans ces allures, commence par fléchir les articulations des jambes de devant, il foule ensuite la terre, & dans le temps de la réaction, le devant est enlevé par les muscles du dos, aidés successivement par les extenseurs de la tête & de l'encolure, & par ceux des extrémités. Ces mouvemens doivent se suivre d'une manière imperceptible. Le train de derrière agit bientôt après, par la contraction du psoas des lombes, des muscles abdominaux, & des muscles des extrémités qui le portent vers son centre de gravité, & l'obligent par-là à se jeter lui-même en avant. Le mouvement ne s'exécute pas de même dans un cheval qui se cabre, il ne se fait au contraire qu'en portant la masse en arrière, & en la chargeant ; aussi le mouvement d'élévation est-il beaucoup plus grand que dans le galop, aussi le cheval doit-il retomber dans le même endroit, ou s'il tombe en avant, ce ne sera que par une foulée des jambes de derrière sur la terre. Un cheval galoppera avec d'autant plus de vitesse qu'il portera davantage sa masse en avant : ses mouvemens seront moins raccourcis, & il y aura moins de temps perdu. Les coureurs n'agissent presque pas depuis le genou jusqu'au bas ; toute leur action s'opère par les muscles que nous venons de nommer. Dans le temps que les jambes de devant tombent à terre, elles se chargent de tout le poids du train de derrière, ce qui donne plus de facilité aux muscles de ce train de derrière d'agir, & de chasser en avant les jambes de devant ; mais celles-ci se chargent bien davantage du poids de la masse dans la ruade ; car alors le cheval porte tout son corps en avant, il baisse même la tête, & l'encolure ; ce qui augmente la pesanteur du devant, forme le point d'appui, & donne plus d'action aux muscles du dos, dont le point fixe change pour le moment ; mais les muscles dorsaux n'enlèvent pas seuls le train de derrière, leur effort est secondé par la contraction des muscles fessiers, qui fléchissent & soulèvent les autres articulations des extrémités.

Les écuyers regardent encore comme naturelles, trois autres allures, qui cependant ne le sont pas ; puisqu'elles ne se remarquent que dans les chevaux foibles & usés. Ces allures sont l'amble, l'entre-pas, & l'aubin.

Dans l'amble, qui est une allure où le cheval meut les deux jambes du même côté,

ſucceſſivement le poids de la maſſe ſe jette ſur les deux jambes oppoſées , il partage parallèlement le poids de la maſſe.

L'entrepas ne diffère en rien du pas , à l'égard de l'équilibre.

L'aubin ne diffère des autres allures , qu'en ce que le cheval galoppant du devant & trottant du derrière , ſes jambes de derrière partagent tour à tour le poids total de la maſſe & celui de ſes trois colonnes.

Il eſt encore d'autres allures que les écuyers appellent artificielles ; ce ſont le paſſage , le piaſer , la galopade , la volte , la paſſade , la pirouette , le terre-à-terre , la peſade , le méclair , la courbette , la croupade , la balotade , la capriole , le pas & le faut.

Toutes ces allures ne ſont nullement eſſentielles ; le cheval ne les exécute que par la crainte , & rarement de lui-même ; au reſte elles participent des trois allures naturelles.

Il eſt donc aisé de voir , par ce que nous venons de dire ci-deſſus , que tout cheval de ſelle , qui aura le devant étoffé , ne galoppera pas avec une légèreté recherchée ; que la tête & l'encolure , qui ſont pour ainſi dire le gouvernail de la machine , ayant trop de peſanteur ne ſeront pas enlevées avec aifance , & avec la même vîteſſe que ſi les parties étoient déliées. Mais ce ſera un avantage pour le cheval de trait , car plus ces parties ſeront chargées , plus auſſi la quantité de mouvement , que l'on ſçait être le produit de la maſſe par la vîteſſe , ſera conſidérable ; ou , ce qui revient au même , plus la force de l'animal , qui n'eſt autre que cette quantité de mouvement , ſera augmentée. Le cheval avançant la tête & baiffant l'encolure abandonne tout le corps ſur les épaules & ſur le poitrail ; la puiffance ſe trouve fortifiée de ce poids , ce qui n'arriveroit pas dans le cheval qui a la tête & l'encolure relevée ; cette conformation rejettant au contraire le poids du corps ſur les hanches. Une encolure arrondie & une groſſe tête ſont eſſentielles pour les chevaux de trait , le contraire doit donc arriver dans le cheval de ſelle , à grandeur égale , que l'on mettroit au trait ; ce cheval dont l'encolure ſeroit légère , la tête petite , auroit bien le même point d'appui , mais la puiffance , qui lui manquera , ne pourra le faire valoir , & attirer à lui le fardeau.

N'eſt-il donc pas abſurde d'admettre une même & ſeule proportion pour tous les chevaux : non ſeulement la mécanique démontre la fauſſeté de ce ſyſtème , mais auſſi l'expérience ; plus de pratique avec les chevaux auroit fait abandonner cette hypothèſe

PARAGRAPH E II.

DU CHEVAL CONSIDÉRÉ DE PROFIL.

En conſidérant le cheval , vu de profil , voyons ſi le carré parfait qu'admet M. Bourgelat doit avoir lieu par tous les chevaux ; ſ'il doit être le même pour le cheval de caroſſe.

Nous venons de dire que les allures naturelles du cheval étoient le pas , le trot , ou le galop ; de ces trois mouvemens , deux ſont propres au cheval de ſelle , deux au cheval de caroſſe : celui-ci a pour allure familière le pas & le trot ; le cheval de ſelle le pas & le galop. L'action du trot , celle du galop , dont nous allons examiner la nature , & marquer les différences nous démontrera que le carré parfait ne ſçauroit être admis pour le cheval de ſel ; cette conformation ſeroit même nuifible dans le trot.

Dans le cheval qui va le pas , [ſon allure la plus ordinaire , quoiqu'on le faſſe quelquefois trotter] les jambes de devant agiſſent , pour ainſi dire , ſimultanément ; les mouvemens ſont plus marqués ; la vîteſſe eſt plus grande que dans le cheval de caroſſe. En obſervant celui-ci on voit qu'il lève les pieds en tranſtravat ; c'eſt-à-dire , une jambe
de

de devant d'un côté, & une de derrière de l'autre ; que ces mouvemens ne font pas si étendus, quoique souvent plus relevés que ceux du cheval de selle.

D'après ces faits, voyons quels sont les mouvemens que peuvent exécuter les jambes en dehors & en dedans du quarré parfait, adopté par M. Bourgelat, pour toute mesure. Afin de bien concevoir ces mouvemens, il faut examiner les articulations de la jambe de devant, & celles de la jambe de derrière ; observer jusqu'à quel point elles peuvent se mouvoir l'une sur l'autre ; examiner les différentes directions qu'elles permettent ; déterminer l'action plus ou moins grande des muscles sur ces mêmes os.

La jambe de devant a six articulations ; la première est celle de la partie inférieure de l'épaule avec l'humérus, qui a un mouvement du genou, ou mouvement en tous sens ; la seconde, celle de la partie inférieure de l'humérus avec le radius, qui forme une charnière imparfaite, & qui ne permet que le mouvement en avant ; la troisième, celle de la partie inférieure du radius avec les os du genou, & de ceux-ci avec le canon qui forme aussi une charnière imparfaite, & qui ne se plie qu'en arrière ; la quatrième, de la partie inférieure de l'os du canon avec le paturon qui forme une charnière parfaite, c'est-à-dire, qui se plie en avant & en arrière également ; la cinquième, de la partie inférieure du paturon avec l'os coronaire, qui forme encore une charnière parfaite, mais légèrement flexible, tant en avant qu'en arrière ; la sixième, est l'os coronaire avec l'os du pied, dont le mouvement est égal à cette dernière articulation. L'omoplate est posée obliquement sur le thorax, se portant en arrière dans sa partie supérieure, & en avant dans sa partie inférieure. L'humérus, qui se trouve dessous, est de même posé sur le thorax, mais dans une direction opposée ; le radius, le genou & le canon, sont situés perpendiculairement ; les autres os sont obliques de derrière en avant. De toutes les articulations qui se permettent le mouvement en avant, il y en a deux parfaites & trois imparfaites ; parmi celles qui permettent le mouvement en arrière, il y en a pareillement deux qui sont parfaites & trois imparfaites. Pour concevoir comment ces os se meuvent les uns sur les autres, on tirera une perpendiculaire de l'angle supérieur & antérieur de l'omoplate sur le terrain : cette ligne partagera le corps du radius & celui de l'os du canon : cette perpendiculaire servira de règle. En examinant chaque articulation, l'on verra, par leurs surfaces cartilagineuses, jusqu'à quel degré un os se meut sur un autre : l'humérus se portera sur l'omoplate deux fois plus en arrière qu'il ne se porte en avant, vu qu'il est retenu en avant par l'apophyse acromion de l'omoplate. Le radius se portera en avant de la perpendiculaire, à distance égale de l'autre ; enfin le canon se portera en arrière de même à égale distance de la ligne perpendiculaire.

Dans le repos, c'est-à-dire, le cheval en place peut mouvoir chaque articulation l'une après l'autre, sans que les autres y participent. Par exemple, il peut porter le bras sur l'épaule en entraînant à la vérité le reste de l'extrémité, mais sans que les autres articulations se meuvent l'une sur l'autre : dans l'exercice, les choses se passent autrement ; toutes les articulations jouent, mais plus ou moins.

Dans le pas & dans le trot, les os auront un mouvement égal, à distance égale, tant en avant qu'en arrière ; c'est-à-dire, qu'en tirant toujours une ligne de l'omoplate vers le sol, qui tendra vers le boulet, cette même ligne passera par le milieu de chaque os, & le coupera dans sa longueur en deux parties égales ; de façon que le terrain, que le cheval embrasse, est toujours très petit, à raison de l'étendue de ses mouvemens, sa jambe ne tombe plus ou moins en arrière, qu'à raison du plus ou du moins de masse qu'il porte en avant.

Dans le galop, le jeu, comme nous l'avons déjà dit, n'est pas si considérable ; l'action

principale est dans les premières articulations ; le cheval jette la masse plus en avant ; par conséquent les jambes de devant étant posées à terre se trouvent plus au point central, & se chargent du poids total de la masse ; dans les jambes de derrière, les mouvemens se font plus en avant qu'en arrière ; car, de six articulations qui se trouvent dans chaque jambe la seule sphéroïde du fémur avec les os des îles est parfaite en arrière. La charnière du tibia avec le fémur ne permet pas le mouvement en arrière avec autant d'étendue que celle du bras avec l'avant-bras le permet en avant ; l'os du paturon, à la vérité, se porte plus en arrière que celui de devant, mais le pli du jarret est plus étendu ; le mouvement du tibia avec le fémur est aussi plus étendu que celui de l'articulation du coude ; celui du paturon sur le canon en avant, est encore plus étendu que celui de la jambe de devant : or, dans le galop, lorsque le cheval est sur le point de lever ses jambes de devant dans la seconde jettée, les jambes de derrière chargées du poids total de la masse, étant obligées de se porter en avant, sont dans le cas d'atteindre les jambes de devant, à moins que celles-ci ne se portent en avant avec célérité. Plus la vitesse du galop sera grande, plus les jambes de devant se trouveront au centre du carré & outrepasseront vers les jambes de derrière ; plus celles-ci, pour reprendre le poids de la masse, seront obligées de se porter en avant, & plus elles risqueront d'atteindre les jambes de devant. D'ailleurs, les jambes de derrière se porteront d'autant plus en avant que le train de derrière est ramené en avant par le psoas des lombes, & par les muscles abdominaux. Les chevaux de chasse, & principalement ceux qui sont raccourcis sont fort exposés à cet accident, qui leur arrive en plat-pays : mais il est plus fréquent dans les terrains gras, & dans les pays marécageux, & dans les lieux où le cheval, enfonçant du devant, n'auroit pas le temps de se relever. La nerferrure est très rare dans les chevaux de carosse ; à la vérité on les voit bien forger quelquefois, mais le choc de derrière sur le devant ne va guère plus haut que le fer. Je parle d'un cheval d'un carré parfait ; dans cette conformation, les jambes, tant de derrière que de devant, se portent au centre du carré dans le galop ; mais dans le trot, il s'en faut de beaucoup que cela soit ainsi : dans cette allure l'on aperçoit successivement chaque colonne se charger du poids de sa voisine, ou même deux à la fois en le prenant en transtravat. Par cet exposé, on voit clairement qu'une même règle ne doit point servir pour tous les chevaux, comme le prétend M. Bourgelat ; qu'il est au contraire de toute nécessité qu'un cheval de selle forme un rectangle, tant pour la liberté de ses mouvemens que pour leur douceur.

En considérant un cheval de course, on voit qu'il passe d'un dixième, & plus, la ligne verticale, qui partageroit le carré parfait en deux parties égales. Or, s'il étoit possible que l'on pût former des chevaux, il seroit à souhaiter qu'on leur donnât en longueur un dixième de plus qu'en hauteur ; c'est-à-dire, que ces dimensions étant prises des points indiqués ci-dessus, un cheval qui auroit cinq pieds de la pointe de la fesse à celle de l'épaulé, & la même mesure du garot à terre, doit avoir cinq pieds & demi, ou six pouces de plus dans la première dimension sur les mêmes cinq pieds de hauteur, afin qu'il fût bien proportionné.

P A R A G R A P H E I I I .
 E X A M E N D E S P A R T I E S D U C H E V A L ,
 P R I S E S S É P A R É M E N T .

1.° DE LA TÊTE. Après avoir considéré dans son ensemble un cheval qu'on veut acquérir, il faut examiner ses parties, chacune séparément. On commence par la tête : elle doit être semblable à celle de la diagonale d'un rectangle, dont la base seroit trois fois plus courte que sa hauteur ; d'un rectangle qui auroit, par exemple, neuf pouces de hauteur sur trois pouces de largeur.

On ne peut concevoir comment M. Bourgelat a pu avancer qu'il falloit, pour qu'une tête fût bien placée, qu'elle tombât perpendiculairement. Cette position est très rare dans les chevaux qui portent beau, elle ne se trouve que dans ceux qui portent bas ; les muscles extenseurs de la tête se relâchant, & le ligament cervical se trouvant moins tendu, la tête doit nécessairement tomber perpendiculairement ; autrement cela n'arrive point. La meilleure raison que l'on en puisse apporter est que, dans tout squelette à qui on élèvera le col, la tête se trouvera placée hors de l'articulation des condyles avec la première vertèbre. Lorsque la tête du cheval s'écarte en avant de la diagonale, on dit que le cheval *porte au vent*, qu'il *tend le nez* ; & lorsqu'elle se retire vers le col, en sortant de cette direction, que le cheval se ramène, qu'il *s'encapuchone*, qu'il *s'arme* ; mais lorsqu'il tient sa tête dans la direction de cette ligne, on dit, ce cheval *porte bien sa tête*, se *bride bien* ; & non pas, *il est bien placé*, [comme on le lit dans les *Élém. de l'art vétér.*] : ce terme n'a lieu que pour l'ensemble d'un cheval, lorsque les quatre jambes tombent bien d'aplomb ; on dit aussi d'un cheval qui baisse la tête, *il porte bas*. On observe encore dans la tête d'autres défauts, marqués par ces expressions, *tête grasse*, *tête décharnée*, *tête longue* qui s'appelle aussi *tête de vieille*. Enfin, une tête, pour être belle & agréable à la vue, doit être petite. Il est encore des distinctions relatives aux différentes espèces de chevaux, par exemple : la tête d'un cheval de carosse doit être plus forte que celle d'un cheval de selle, attendu que par son poids elle augmente la masse qui détermine, pour la plus grande partie, les colonnes du cheval à se mouvoir, & produit une plus grande quantité de mouvement ou de force ; mais dans le cheval de selle, la grosseur de la tête, bien loin de devenir essentielle, devient pour ainsi dire nuisible, vu qu'elle opposeroit de la résistance aux muscles du dos qui agissent les premiers dans le galop. Pour prouver que la tête détermine les colonnes, il suffit de considérer que le cheval ne peut ruer sans baisser la tête, & qu'il la baisse d'autant plus bas qu'il veut ruer plus haut ; on ne peut mieux comparer la tête jointe aux colonnes qu'à un balancier.

2.° DE LA NUQUE, c'est cette partie située au sommet de la tête, derrière les oreilles, sur la ligne de la crinière que l'on a soin de dégarnir pour faire place à la rêtière. La nuque doit être un peu élevée & arrondie afin de donner plus de grace à la tête du cheval que l'on dit alors avoir la tête bien attachée.

3.° LE TOUPET est cette portion de crin qui tombe en avant de la tête sur le front. Lorsqu'on l'a coupé, ainsi que le poil des jambes, on dit que le cheval a le poil fait. Pour l'ordinaire l'on ne coupe guère ce toupet que l'on ne coupe aussi la queue, & l'on dit d'un cheval ou qu'il est à tout crin, ou qu'il est à courte queue. Ces sortes d'opérations se font aussi communément aux chevaux de carosse qu'aux chevaux de selle, quoique l'on dût leur laisser leurs crins à l'un & à l'autre, pour les garantir des mouches.

4.° LES OREILLES doivent être placées perpendiculairement, dans l'état d'inaction. L'œil seul juge de leurs proportions ; une oreille trop grande ou trop courte est également défectueuse ; cependant celle qui est courte, choque moins que celle qui est longue. Les grandes sont sujettes à baloter en tous sens dans la marche du cheval ; alors on les appelle oreilles de cochon. Quoiqu'elles se meuvent toutes deux également , il est cependant des chevaux qui présentent en même temps , l'une en avant & l'autre en arrière ; c'est pour éviter toute surprise qu'ils agissent ainsi. Ce mouvement est ordinaire aux chevaux aveugles. D'autres ont les oreilles panchées vers les avives ; quelquefois elles le deviennent davantage à la suite de quelque tumeur dans l'oreille ; ce qui diminue son volume ; pour lors on appelle ce défaut oreillard , ou oreilles panchées. Souvent les oreilles ont été taillées par les maquignons , on appelle alors le cheval moineau , on dit qu'il a été brétaudé ; & lorsqu'en outre , on lui a coupé la queue , on l'appelle courteau. Dans la vue de rapprocher les oreilles l'une de l'autre , les maquignons font une incision entre les deux parties , vers le toupet. M. Bourgelat ; avance qu'ils la font vers la nuque , & qu'ils mettent souvent le cartilage à découvert ; comme il n'y a point de cartilage en cet endroit , il se trompe ; la conque de l'oreille en est même éloignée de quatre à cinq pouces. Mais en ajoutant , que dans ce cas l'opération a été mal faite ; il paroît l'approuver , puisqu'il se contente d'observer qu'elle l'a été mal. Ce célèbre hippotomiste n'a pu certainement avoir en vue le cartilage nommé bouclier , éloigné de la nuque de plus d'un demi-pied ; d'ailleurs il ne parle que de la nuque. Au reste cette opération est toujours infructueuse , & bien loin de rapprocher les oreilles , elle les écarte l'une de l'autre. Pour réussir , il faudroit que l'incision se fit dans la partie inférieure , vers les avives ; & que l'on coupât le principal muscle abaisseur de l'oreille ; l'action de ce muscle étant détruite , les releveurs antagonistes produiroient nécessairement leurs effets , qui sont de rapprocher les oreilles. Cette méthode est toujours sûre quand l'opération est bien faite.

5.° LE FRONT est cette partie qui s'étend depuis le toupet jusqu'à un travers de doigt au-dessus des yeux. Il doit être convexe , ce que l'on appelle moutonné ou busqué. Cette conformation est très agréable , elle ne se remarque ordinairement que dans les chevaux anglois & espagnols ; & non pas dans les napolitains , ni dans les barbes , comme l'avance M. Bourgelat , ni même dans les normans.

J'ai parcouru les haras établis dans nos provinces ; parmi tous les chevaux qu'on y élève , j'en ai trouvé peu qui eussent la tête busquée ; les chevaux étrangers , que j'ai examinés , ne m'en ont pas fourni beaucoup d'exemples. On peut s'en assurer , en consultant la collection des tableaux dont le grand écuyer de France est dépositaire : on y voit représentés les plus beaux chevaux barbes qui ne sont point busqués. J'avouerai cependant que j'ai rencontré cette conformation dans des chevaux limosins , bien que pour l'ordinaire ils aient des têtes de vieilles. J'ai fait la même observation sur les chevaux hongrois & comtois : mais comme elle n'est pas constante , elle ne sauroit servir à établir une règle générale.

6.° LES SALIÈRES. On appelle ainsi deux enfoncemens qui se trouvent au-dessus des yeux , & qui sont toujours regardées comme un défaut de conformation. Dans la belle nature , cette partie doit être de niveau avec les sourcils. Cette dépression est sensible dans la vieillesse ; elle est quelquefois naturelle & même héréditaire. Mais c'est une erreur de croire qu'un vieux cheval , dont les salières sont creusées , engendrera un poulain qui aura cette défectuosité.

7.° LES SOURCILS sont des crins situés vers le grand angle , que je nommerai sourcils supérieurs. Ces crins sont au nombre de quatre à cinq pour l'ordinaire vers cette partie ; on n'en trouve point vers le petit angle.

8.° LES PAUPIÈRES sont, comme tout le monde sçait, ces deux portions de peau qui forment une espace ovulaire dessous lequel sont placés les yeux. On distingue une paupière supérieure & une inférieure : elles s'entrouvent presque au bas de l'œil & au niveau de la paupière inférieure dont s'écarte la supérieure. Les paupières, principalement la supérieure doit être toujours élevée & repliée sur elle-même, & laisser à découvert tout le globe de l'œil ; ce qui fait dire d'un cheval, qu'il a l'œil fier. Lorsqu'au contraire la paupière est trop marquée, on dit : ce cheval a l'air mol. Ce défaut s'observe ordinairement dans les vieux chevaux ; cependant il en est de cette partie comme des salières ; la déféctuosité peut venir d'un vice de conformation : les bords de chaque paupière sont garnis de poils, nommés cils, dont l'usage est de garantir en partie des ordures qui pourroient tomber dans l'œil. Leur usage est encore de briser les rayons de lumière qui pourroient affecter l'œil trop vivement.

Le grand angle est cette réunion des deux paupières vers le nez, le petit angle est opposé à celui-ci.

9.° LES YEUX ont une figure sphérique, leur situation est assez connue ; pour qu'ils soient bien placés, il faut qu'ils soient saillans, & que leurs mouvemens soient fréquens.

Ils sont de différentes couleurs : les gris sont les plus communs ; après eux, ce sont les noirs ; il s'en trouve d'un bleu pâle ; d'autres, . On remarque dans ces deux derniers, nommés indistinctement vérons, un cercle qui n'est autre chose que l'iris. Les yeux sont exposés à différentes maladies, dont on parlera dans la pathologie.

L'endroit le plus favorable, pour examiner la vue d'un cheval, est à la porte d'une écurie, lorsqu'il est prêt à sortir, dessous une porte cochère, ou dessous une remise, afin qu'il n'y ait point de jour derrière lui. On considère l'œil en avant, de profil, & on fait des signes. Si le cheval est aveugle on en sera convaincu, & par la position de ses oreilles, dont l'une est en avant, & l'autre en arrière, & par la manière dont il lève les jambes. Rien n'est plus aisé que d'apercevoir le défaut d'un œil, quand on en connoît bien la structure ; autrement rien n'est plus difficile. J'ai vu des personnes qui passoient pour habiles dans l'art de faire cette inspection, se tromper souvent, & prendre pour maladie du cristallin, ce qui en étoit une de la cornée ; l'affection de la cornée pour celle des humeurs, & confondre encore davantage les différentes maladies qui attaquoient la partie qu'ils avoient nommée, & qui, selon eux, étoit le siège du mal.

10.° L'ONGLET est cette partie sémilunaire située vers le grand angle, entre le globe de l'œil & ce grand angle. Dans la belle nature, l'onglet ne doit point paroître, à moins que quelques corps étrangers ne touche la vitre de l'œil ou la conjonctive, & n'oblige le globe à se retirer dans le fond de l'orbite. Pour lors cette membrane agit en avant, & sert de doigt à l'animal pour balayer les ordures qui s'y trouvent. Mais c'est une maladie toutes les fois qu'elle paroît quand l'œil est tranquille.

11.° LE NEZ s'étend depuis la partie inférieure du front jusqu'aux naseaux. Pour être bien fait, il faut qu'il soit moutonné en se suivant avec le front ; la partie moyenne est nommée chanfrein ; lorsque le chanfrein est concave ou d'une forme creuse & rentrant en dedans, l'on dit que le cheval a le chanfrein renfoncé ; ce qui est un grand défaut, pour le coup d'œil. D'ailleurs, la respiration s'en trouve gênée, & le passage de l'air intercepté.

12.° LES NASEAUX sont deux ouvertures de peau, lesquelles ont environ quatre pouces de longueur. Dans l'état naturel, ils doivent être bien ouverts : autrement c'est un défaut qu'on désigne, en disant que le cheval a les naseaux peu fendus ; ce qui souvent le rend souffleur ou siffleur. Les narines, dans l'action, doivent se dilater de deux tiers de plus qu'elles ne paroissent. Ce seroit cependant un très grand défaut, si les naseaux étoient

trop ouverts ; car , l'air ayant un trop libre accès , & pénétrant avec trop d'impétuosité , pourroit occasionner différentes maladies , telles que la toux , la morfondure , la morve , &c. Le diamètre des naseaux , pour qu'ils soient bien conformés , ne doit pas , dans l'action , surpasser la largeur des lèvres.

13.° LA BOUCHE est cette grande ouverture qui s'étend depuis un coin jusqu'à l'autre ; ce que l'on appelle commissure. Elle est bien proportionnée , lorsqu'elle forme une espèce de groupe agréable. Les lèvres doivent être sèches & bien appliquées sur les dents : le bord de chaque lèvre doit rentrer en dedans sans laisser appercevoir aucune ride : la lèvre supérieure , être placée en avant , & un peu arrondie sur ses côtés ; autrement , on dit , mais improprement , que l'animal a le bout du nez gros : la lèvre inférieure doit être trouffée , & son bord aussi rentrer en dedans ; on désigne la conformation contraire par ces mots , lèvre pendante ; presque tous les vieux chevaux ont ce défaut , qui peut aussi provenir de naissance.

Le menton fait partie de la lèvre inférieure dans le cheval ; on demande qu'il se termine en pointe. C'est sur le menton qu'est située la barbe , qui consiste en quelques crins épars çà & là.

14.° LES JOUES , qui forment les parties latérales inférieures de la face , ont le plus d'étendue : plusieurs les ont confondues avec la ganache. Cependant il est nécessaire de bien distinguer ces parties. J'appelle la joue cette surface latérale & unie , faisant partie de la mâchoire inférieure , & située à côté de la face ; elle doit être plate ; on dit vulgairement que le cheval a une grosse ganache , lorsque la partie supérieure est surpassée par l'inférieure ; & qu'il a la ganache décharnée , lorsque la supérieure déborde. La ganache est l'arrondissement du bas de la joue , que l'on appelle aussi ganache , comme je l'ai dit plus haut. L'entre-deux des joues se nomme le dessous de la ganache. Ce dessous doit être creux , évidé & évafé ; c'est une belle forme. Le contraire s'appelle ganache pleine & évafée ; ce qui est un défaut. Les chevaux naissent pour l'ordinaire avec la ganache évidée ; elle ne devient pleine qu'à la suite de la gourme , principalement de la fausse ; il leur reste toute la vie un engorgement des glandes salivaires , & un épaissement de lympe qui les fait appeller ganachés. La partie inférieure du dessous de cette ganache , vers le menton , se nomme l'auge. C'est à ce petit espace que se réunissent les deux parties des mâchoires , à l'endroit de la gourmette.

Lorsqu'il arrive que les bords de l'auge , qui devoient être arrondis , sont faillans , le cheval court risque d'être blessé par la gourmette.

15.° LES AVIVES sont situées à la partie supérieure & postérieure de la ganache , dans cet intervalle , qui regne entre la tête & le col , au-dessous de l'oreille , & dont l'étendue à peu près d'une forme ovalaire , est de cinq pouces , quelquefois plus. Cette partie doit être sèche & rentrer en dedans , pour faciliter le mouvement de la tête vers le col dans le temps que le cheval se ramène.

16.° LE COL. On comprend dans le col , l'encolure , le col proprement dit , & le gosier. L'encolure est cette masse de chair qui soutient ces longs crins , connus sous le nom de crinière. L'encolure doit être charnue , arrondie supérieurement : lorsqu'elle est droite on l'appelle fausse encolure ; lorsqu'elle est creusée ou échanquée , elle se nomme coup de hache. Dans un cheval de selle , l'encolure ne doit point être longue , mais bien relevée : dans le cheval de carosse elle doit être plus allongée , afin de former le centre de gravité , dans les mouvemens en avant.

Le col , proprement dit , est la partie moyenne du col qui donne la base à l'encolure , laquelle est formée des vertèbres cervicales.

Le gosier en est la partie antérieure : il règne depuis le dessous de la ganache jusqu'à l'entre-deux des pointes des épaules. Le gosier doit être saillant & un peu convexe dans sa partie moyenne ; quand il l'est trop , on l'appelle col pendant : c'est pour l'ordinaire le défaut des vieux chevaux , quoiqu'ils puissent naître ainsi.

17.° LE POITRAIL. On distingue , dans le poitrail , le devant & le dessous. Le poitrail antérieur doit être bien ouvert , & ne doit paroître faire qu'un seul & même corps avec l'épaule : on considérera , dans sa partie la plus élevée , un enfoncement appelé la fossette. Il faut aussi que le dessous du poitrail soit ouvert & plat.

Le garot ne doit point être tranchant , bien que M. Bourgelat le veuille tel. Il ne doit point non plus être arrondi , mais être de niveau avec l'encolure , & un peu plus élevé sur les côtés ; sans quoi il seroit exposé à être blessé par l'arçon de la selle ; mais cette conformation est plus nécessaire dans le cheval de selle que dans celui de carosse. En effet , dans le premier , le garot , plein sur ses parties latérales , procure cet avantage , qu'il augmente l'action des muscles extenseurs de la tête , & rend les leviers plus puissans ; car ce sont eux qui , dans le galop , agissent les premiers après les muscles du dos ; les muscles fléchisseurs du bras & principalement le muscle commun , se contractent les derniers.

18.° L'ÉPAULE est cette partie qui s'étend depuis la partie supérieure du garot jusqu'à la partie moyenne du devant du poitrail. Elle doit paroître détachée dans sa partie antérieure d'avec l'encolure ; elle doit l'être aussi , mais moins à la vérité du côté des côtes. Il ne faut pas non plus que l'épaule soit trop ferrée ; dans ce cas , on l'appelle épaule collée : & si les deux le sont également , on dit que le cheval est chevillé. Lorsque l'épaule pêche par trop d'embonpoint & a trop de rotondité , on dit que le cheval a les épaules trop grasses ; ce qui gêne beaucoup son mouvement sur la poitrine. Je ne puis concevoir comment M. Bourgelat peut dire qu'une épaule charnue engage le cheval à broncher ; les muscles extenseurs du canon & ceux de l'épaule étant fort éloignés les uns des autres , & n'ayant pas la même fonction.

19.° LE BRAS s'étend depuis l'épaule jusqu'au coude , & doit suivre en proportion l'épaule : cela est si vrai que l'on a toujours confondu cette partie avec l'épaule , & que des deux l'on en a fait un tout ; & comme il est couché le long de la partie inférieure du poitrail , il doit nécessairement tomber en ligne droite à l'épaule.

20.° L'AVANT-BRAS s'étend depuis la partie inférieure de la poitrine , jusqu'à la première jointure ; il doit être charnu & d'une longueur proportionnée ; il ne peut même être trop charnu , car quand il ne l'est pas , [ce qu'on nomme alors bras menu] il forme toujours un cheval mol , dans son devant , sujet à broncher & à plier les genoux , en un mot , un cheval arqué. Quoiqu'on voie de fort jeunes poulains arqués , c'est le plus souvent un défaut des chevaux usés , & sur-tout des vieux.

Le coude est cette partie pointue située derrière & au-dessus de l'avant-bras , & qui en fait partie ; il sera bien conformé , s'il se détache de la poitrine , & n'est point court ; construit autrement , le jeu de cette partie seroit diminué. Les chevaux à coudes ferrés & courts sont nommés pannards.

Les ars sont les parties internes & supérieures de l'avant-bras , où se trouve une veine que l'on appelle veine des ars. A un pied au-dessous ou environ , est placée une portion de corne appelée châtaigne , laquelle est d'une figure ovale.

21.° LE GENOU doit être sec , de façon que l'on distingue , pour ainsi dire , les os qui le composent. Quand il est gras , ses mouvemens sont durs & peu déliés.

Le canon est cet os qui paroît au-dessous du genou , & qui s'étend jusqu'à la première jointure. Il doit être d'un volume proportionné aux nerfs qui sont derrière , un peu large ,

pour donner l'appui & l'aissance aux nerfs qui sont derrière ; quand il a les qualités contraires , l'on dit que le canon est menu.

Les nerfs , que les anatomistes connoissent sous le nom de tendons , doivent être détachés les uns des autres , tant pour la beauté que pour le mouvement. De-là ces expressions dans la maréchallerie , ce cheval a le nerf bien détaché , il a le nerf collé à l'os.

Cette jointure inférieure située au-dessous du canon , est le boulet , qui se prolonge en arrière. Il peut pêcher par le trop ou le trop peu de grosseur.

Le fanon est la touffe de poil située derrière le boulet.

Le paturon est l'os qui forme cette espace creux , compris entre le boulet & les talons. C'est un grand défaut , quand cet os est long : les chevaux , chez lesquels on le remarque , se nomment longs jointés ; alors la partie supérieure de cet os se porte en arrière : on les appelle bouletés , lorsqu'elle se jette en avant : & quand cet os est posé perpendiculairement , on dit , le cheval est droit *sur son boulet* , si cette situation de l'os ne regarde qu'une jambe ; & *sur ses boulets* , si elle regarde les deux.

La couronne est cette terminaison de poil qui se panche vers le sabot.

Les sabots doivent être petits , & la ligne d'inclinaison , ou la pente de la muraille , doit être la diagonale du carré de la perpendiculaire , que l'on tireroit de la couronne au bord du sabot sur le terrain , ou ce qui est le même , l'hypoténuse d'un triangle rectangle isocèle , dont un côté seroit cette perpendiculaire. La sole doit être creuse , & la fourchette petite , les talons doivent être droits ; en un mot , le pied , considéré , étant levé du côté de la sole , doit former les deux tiers d'un ovale.

D U C O R P S.

On comprend , sous le nom de corps , cette masse qui s'étend depuis la jambe de devant jusqu'à celle de derrière.

1.° LE DOS s'étend depuis le garot jusqu'à cet endroit plat qu'on appelle les reins : il finit à cette petite goûtière qui s'étend jusque sur la croupe. Le dos doit être arrondi & décrire une ligne horizontale : mais , s'il baisse , on dit que le cheval est enfellé ; si au contraire il s'élève , on dit qu'il a un dos de carpe , ou dos de mulet. Les reins sont la suite du dos , ils s'étendent jusqu'au point où celui-ci paroît baisser en arrière , ce qui est le commencement de la croupe : ils doivent être plats & larges. Ce n'est jamais un défaut dans un cheval que d'avoir trop de reins. C'est par erreur que les maquignons se servent de ces expressions ; ce *cheval a les reins bas* ; puisque c'est du dos qu'ils veulent parler ; quoiqu'il soit vrai qu'alors les reins suivent un peu cette pente. Toutes les fois qu'un cheval paroît bas des reins , il est , ce qu'on appelle *court monté de derrière* , c'est-à-dire , que les jambes de derrière sont trop courtes , & obligent le rein , ainsi que le reste , à pancher.

2.° LES CÔTES sont ces parties dures qui sont situées sur les côtés , & qui concourent à former la cavité de la poitrine , & les deux tiers de l'étendue du corps. Les côtes doivent être bien cerclées , c'est-à-dire , bien arrondies. Lorsqu'elles paroissent comme droites , on donne le nom de *côtes plates* à ce défaut , qui est très grand , puisqu'il gêne le mouvement de la respiration , & que la plupart des chevaux , chez lesquels on le remarque , finissent par être pulmoniques ; ils n'ont ordinairement point de ventre.

3.° On comprend , sous le nom de VENTRE , toute cette masse molle située en arrière de la poitrine. Dans un cheval bien construit , & qui a de l'embonpoint , il suit toujours la forme des côtes : mais , il n'est guère possible de distinguer la poitrine d'avec le ventre , à moins que

que de tâter les dernières côtes. Si le ventre n'est pas arrondi par tout, & sur la même ligne que la poitrine, ou s'il sort de cette ligne, on l'appelle *ventre de vache* : lorsqu'il rentre en dedans, on dit que le cheval est *court de boyaux* : si ce sont les parties latérales, ou les flancs qui rentrent ainsi en dedans, l'animal est *efflanqué* ; quand les flancs ont peu d'étendue, & qu'on y distingue une espèce de corde, il est *fortrait*. Ces défauts proviennent ou d'une poitrine mal faite, ou de l'aplatissement des côtes, ou de quelque maladie.

4.° Passons AUX PARTIES DE LA GÉNÉRATION. La première qui se présente est l'enveloppe de la verge ou le fourreau, au bord duquel se trouvent les mammelles, peu sensibles à la vérité dans l'état naturel, mais qui le deviennent beaucoup quand cette partie est malade. Le fourreau doit être large ; lorsqu'il est trop petit, l'humeur sébacée s'y amasse, & produit des maladies : d'ailleurs, la verge ne sortant pas aisément, oblige le cheval de piffer dans son fourreau. Les bourses doivent être bien troussées, c'est-à-dire, peu pendantes. J'ai toujours vu que les chevaux espagnols de manège, même en exercice, étoient sujets à les avoir pendantes ; quoiqu'elles remontent & se tiennent pour ainsi dire collées aux aînes dans tous les chevaux qui trottent ou qui marchent. Quelle peut être la raison pour laquelle les chevaux espagnols ont ainsi les testicules pendans ? ne pourroit-on pas répondre qu'elle vient de ce que leurs testicules étant fort gros, en comparaison de la taille de l'animal, ils tiraillent par leur poids les cordons, les fatiguent & les forcent de s'allonger.

5.° LES MAMMELLES sont au nombre de deux : dans les chevaux, elles sont situées sur le bord du fourreau ; dans les jumens, leur position est assez connue. Elles doivent être petites, & à bien dire il ne doit y avoir d'apparent que le mammelon, d'où part une petite ligne de peau saillante, qui s'étend en arrière le long du raphé, ligne qui va répondre à la nature dans la jument, & au fondement dans le cheval. Lorsque les mammelles excèdent la grosseur d'une noix, & que leur peau est un peu arrondie & dure, c'est une preuve que la jument a pouliné : je ne parle pas ici des mammelles dans l'état où la jument allaite son poulain, cela est assez connu.

DE L'ARRIÈRE-MAIN.

1.° LA CROUPE est cette ligne saillante, en forme de gouttière qui s'étend depuis les reins jusqu'au commencement de la queue : cette partie peut avoir deux ou trois pouces de large. Pour être bien faite, elle doit former un cinquième de cercle, autrement on dit que le cheval a la *croupe avalée*. La gouttière, dont on a parlé, se remarque seulement dans les chevaux gras & bien construits ; dans les chevaux maigres, elle est saillante.

2.° LA QUEUE doit suivre la croupe, & par conséquent être placée haute, ce qui donne aux chevaux de l'aisance & de la facilité pour la lever & pour la porter en arrière. On distingue dans la queue 1.° le tronçon, qui est la partie la plus élevée, ou l'étendue de la queue, sur laquelle les crins sont posés : 2.° le fouet, ce sont les crins : quand ces derniers sont cassés, ou se trouvent en petite quantité, la queue s'appelle alors *queue de rat*. Les chevaux qui ont la queue placée haut, sont très propres à la porter en trompe ; lorsqu'on leur fait la section par-dessous. Voyez l'opération de la queue à l'angloise.

3.° LES HANCHES sont ces pointes que l'on aperçoit au haut des jambes de derrière, & qui sont à peu près au niveau de la jonction des reins avec la croupe ; c'est une élévation arrondie qui doit être peu sensible dans les chevaux gras & bienfaits. Elles sont quelquefois plus hautes que la croupe, quelquefois beaucoup plus basses : ce qui vient de la position des os du bassin plus ou moins inclinés : assez souvent ces os suivent la conformation de la croupe, c'est-à-dire, que si la croupe est avalée, les hanches seront hautes ; alors le cheval est

cornu : mais , si la croupe est droite , & bien faite , les hanches seront bien faites aussi. Il peut arriver que les deux hanches soient basses , ou une simplement ; dans ce dernier cas on dit que le *cheval est épointé* : ce défaut est tantôt naturel , & tantôt la suite d'un accident , par exemple , de la fracture de la pointe de la hanche. Un cheval , qui se place mal , paroît épointé , quoiqu'il ne le soit pas en effet : celui qui est boiteux de derrière , paroît également épointé ; ce qui provient de ce que la jambe , ne portant pas aplomb , entraîne le bassin ; & celui-ci faisant tourner l'os sacrum sur les vertèbres des lombes , il lui donne la pente qu'il a ; car le bassin , de la manière dont il est lié avec l'os sacrum , est immuable.

4.° LES FESSES sont ces masses de chair que l'on voit depuis la hanche jusqu'à la croupe , & depuis celle-ci jusqu'à cette pointe qui avoisine la queue. Elles doivent être grasses & convexes , tant pour la grace que pour le mouvement.

5.° LA CUISSE s'étend depuis le bas de la pointe de la hanche jusqu'à la première jointure. Elle doit être charnue & arrondie postérieurement , se joignant avec le bas de la fesse dont elle suit la forme en dehors , & un peu en avant ; il faut encore qu'elle soit un tant soit peu plate pour faciliter son mouvement vers le bas-ventre. Le dedans , ou comme on l'appelle vulgairement , le plat de la cuisse , doit être charnu , mais peu chargé de graisse : c'est dans la partie moyenne du plat de la cuisse que se trouve une veine où l'on a coutume de saigner.

6.° L'AÎNE est le pli de la cuisse vers le bassin , elle doit être bien évidée , autrement il y a tout lieu de croire qu'il y a eu quelque tumeur.

7.° LE GRASSET est cette partie arrondie qui forme la jointure de la cuisse , avec la jambe proprement dite : il est proche le flanc. Un grasset gros est toujours avantageux.

8.° LA JAMBE proprement dite , prise du grasset à la partie postérieure , doit avoir la même largeur que l'avant-bras mesuré depuis le coude jusqu'aux ars. Elle doit être en forme de cône , & aller insensiblement jusqu'à deux ou trois travers de doigt au-dessus du jarret ; la jambe doit être située obliquement ; lorsqu'elle est droite , on dit que le cheval est droit sur son jarret.

9.° LE JARRET est cette jointure située au bas de la jambe. Pour être bien construit , il doit paroître difforme à un connoisseur , c'est-à-dire , que postérieurement la pointe du jarret doit être détachée du bas de la jambe , à y laisser une séparation , & qu'en devant il y ait un pli sur lequel on puisse distinguer une espèce de corde , qui est un tendon extenseur de l'os du pied : en dedans il faut qu'il présente deux grosseurs , une à la pointe moyenne de la jointure , & une autre dans la partie inférieure avec étranglement au bas ; l'entre-deux de ces grosseurs doit former une cavité. Ces sortes de grosseurs en imposent à bien des gens , qui les voyant détachées l'une de l'autre , les prennent pour des éparvins. J'ai vu plus d'un prétendu connoisseur s'y tromper. En dehors du jarret se remarque une grosseur allongée , & un étranglement moins marqué qu'en dedans. Toutes les fois que l'on verra un jarret arrondi dans lequel on ne distinguera aucune forme , ce sera toujours un vice de conformation , ou une suite d'accidens. On dit qu'un cheval est *jarreté* , lorsque les pointes des jarrets se touchent ; mais , en examinant la partie avec attention , on s'assurera que ce défaut ne dépend pas du jarret , mais de l'os de la cuisse , dont la tête se dérange de sa cavité : ce qui le prouve , c'est que l'animal porte le pied en dehors , placé en maître à danser. Comment a-t-on pu dire que ceci provint du jarret , puisque les os de cette partie , n'ont point de mouvement de rotation sur l'os du canon ? les chevaux , dans lesquels on voit ce défaut , sont pour l'ordinaire mols dans leur train de derrière , & manquent de force dans les reins.

1.° LE CANON de derrière doit être plus long que celui de devant , plus arrondi ; les nerfs doivent être aussi plus détachés.

11.° On veut que le PATURON soit un peu plus long & plus étroit , la couronne de même.

12.° LE SABOT doit être moins arrondi , ce que l'on appelle *mulage*.

D E S P O I L S.

Les poils varient en couleurs. On voit des chevaux qui les ont d'une seule couleur ; d'autres , de deux , de trois , de quatre & quelquefois de cinq. Quelle qu'elle soit , on dit communément , ce cheval est de tel poil ou de telle robe. On a distingué les poils en simples & en composés ; mais cette distinction n'est pas claire : en effet , on a appelé simples les poils uniformes ; & sous cette classe l'on a rangé les poils gris , bais qui sont composés &c. ou pour mieux dire , l'on n'en a pas marqué une véritable différence. C'est pourquoi je diviserai les poils en poils , réguliers & en non réguliers ; il n'y a que le noir qui soit régulier ; tous les autres sont irréguliers , vu qu'il y a toujours dans ces derniers une ou plusieurs couleurs. Le poil noir est le plus commun. Dans le noir , on distingue le noir de gai & le mal teint : l'un & l'autre sont réguliers ou peuvent l'être ; je dis , *peuvent l'être* , parce qu'il y a des chevaux qui ont des pelotes en tête , qui sont des marques blanches , ou qui ont des pieds blancs , mais ils sont réguliers pour la plupart. On appelle mal teint , le noir qui n'est pas foncé. Parmi les chevaux noirs , il y en a qu'on appelle miroités ou pommelés , chez lesquels on aperçoit des nuances lissées & polies , plus claires en certains endroits que dans d'autres ; elles forment un bel effet , & sont plus agréables à la vue sur les chevaux noirs que sur les bais.

Parmi les poils irréguliers , je distinguerai les poils en communs & en non communs.

Les communs sont , 1.° le bai , dont la couleur est rougeâtre. La marque à laquelle on reconnoît un cheval bai , est lorsqu'il a les crins & le bas des jambes noires : de-là ont été distingués , le bai clair , le bai châtain , le bai brun ou le bai foncé , le bai à miroir ou miroité , ainsi nommé à cause des nuances en rond , qui forment comme autant de taches où le poil semble être plus lisse.

2.° L'alzan est un poil qui ne diffère guère du bai ; il a , comme lui , différentes nuances ; on en trouve qui ont les crins & la queue blancs ; & d'autres chez lesquels ils sont noirs. Il y a alzan clair , alzan foncé ou brûlé , & alzan poil de vache , mais celui-ci est peu différent de l'alzan clair.

3.° Le poil gris est mêlé de noir , de noir mal teint & de blanc : la couleur dominante est le mal teint. On ne rencontre point , ou fort rarement , de chevaux totalement blancs ; bien que M. de Garfault assure qu'en Espagne , quelquefois les chevaux naissent plus ou moins gris , & deviennent blancs avec l'âge. Les parties , qui deviennent les premières blanches , sont celles qui sont exposées à une forte transpiration ou sueur , telles que le col , les épaules , le corps , les fesses , ensuite la tête & enfin les extrémités de haut en bas ; en sorte que toutes les fois qu'on verra un cheval dont le bas des quatre jambes sera blanc , & le reste du corps très blanc , on peut en augurer qu'il est fort vieux. Il faut cependant remarquer qu'un cheval gris peut naître avec le bas des quatre jambes blanc , mais ce cas est rare.

On distingue les gris , en gris sale & en gris foncé , où se trouvent beaucoup de poils noirs , & par conséquent peu de poils blancs.

Dans le gris pommelé se voient des taches plus ou moins larges de blanc & de noir.

Le gris fouris est un gris mêlé.

Les poils non communs forment une classe assez nombreuse : ce ne sont que différens mélanges des précédens. Tels sont le rouhan mêlé de blanc & de bai ; le rouhan cap de more, gris sale avec la tête & les extrémités noires ; le tigre, le pie, le porcelaine &c. Tout cheval qui n'est que d'un seul poil, quel qu'il soit, sans aucun mélange de poil blanc, est nommé zain. Le poil blanc sur le front est appelé pelotte ou étoile ; s'il se continue entre les yeux jusqu'aux nazeaux, en manière de bande, c'est le chanfrein blanc ; s'il rend les pieds blancs, on dit que ce sont des balsanes. Si le bord de la balsane est dentelé comme une scie, c'est une balsane dentelée ; si on y voit des taches noires, elle est herminée ou tachetée. Le cheval travat a les deux pieds du même côté de devant & de derrière blancs. Le transtravat a de même les deux pieds blancs, mais opposés & en diagonale ; celui du montoir de devant, par exemple, & celui du hors montoir de derrière.



ARTICLE DEUXIÈME.

I.° DE LA NOURRITURE DU CHEVAL.

Les alimens propres au cheval sont le foin, la paille de froment & l'avoine. Le foin est un amas des plantes qui naissent dans les prairies. Ces plantes, après avoir été coupées encore vertes, sont séchées au soleil, ramassées, mises à couvert & à l'abri de l'humidité. Le foin ne doit point être trop séché, il se briserait, se mettroit en poussière, d'ailleurs seroit privé d'un grand nombre de parties nutritives; il ne doit point néanmoins être trop frais ou trop verd; lorsqu'il seroit mis en tas, il s'échaufferoit, subiroit une fermentation qui le moisiroit & le rendroit pernicieux, & entièrement incapable d'être mangé. Le foin qui n'a point essuyé de pluie pendant le temps de la fenaison, c'est-à-dire, pendant ce temps que l'herbe est étendue sur le pré pour sécher, est meilleur que celui qui auroit été mouillé; la pluie en le lavant, le blanchit & lui enlève son odeur aromatique. C'est pour éviter cet inconvénient que, lorsqu'on est menacé de quelque orage, on amasse l'herbe à demi-séchée en meules. Ces meules sont des monceaux plus ou moins considérables dont la base est large & le sommet est en pointe, à peu près de la forme d'un pain de sucre. L'eau coule sur la superficie en pente comme sur un toit, elle ne blanchit que cette superficie, & ne pénètre point dans l'intérieur de la meule.

L'herbe demi-fanée peut se conserver ainsi quelques jours sans se gâter; on a même observé qu'en étendant de nouveau cette herbe, au retour du beau temps, elle se séchoit plutôt, & que la fenaison parfaite s'opéroit plus vite que si elle n'eût pas été en meule. Il faut cependant que la meule soit construite avant la pluie: si l'herbe étoit entassée, & renfermée étant mouillée, elle se corromproit en peu de temps. Lorsque l'herbe vient d'être coupée ou fauchée, qu'elle est verte & toute fraîche, si la pluie survient, il n'est pas nécessaire de la mettre en meule; il seroit même dangereux de le faire; elle pourroit se moisir; l'humidité alors l'entretient dans son état naturel, ne la détériore point, à moins qu'elle ne subsiste long-temps. Dans les prairies considérables, & qui fournissent une grande quantité de foins qui doivent être vendus & transportés, on les conserve souvent d'une année à l'autre, en les amassant sur place, c'est-à-dire, sur la prairie même, en semblables meules. Il est un art particulier de construire ces meules, quelquefois énormes, avec régularité, d'une manière solide & propre à leur destination. Ce seroit nous écarter trop de notre objet, que d'entrer dans les détails qui les concernent.

Le foin doit être verd, d'une odeur agréable, aromatique & forte, sur-tout lorsqu'il est nouveau; fin, c'est-à-dire, composé de plantes qui n'aient point de grosses tiges dures ou ligneuses, ni de feuilles amples, larges & épaisses; ces gros foins ne sont propres qu'au bétail. Il doit être sec sans être cassant, sans aucune moiteur, si ce n'est lorsqu'il jette son feu. Le foin nouveau, pendant les premiers jours, s'échauffe dans le tas, & contracte par cette légère fermentation une mollesse, une espèce de moiteur ou de sueur qui se dissipe sans l'endommager. Une qualité, qui n'est pas moins essentielle au foin, est la netteté; il ne doit point être chargé de boue, ni poudreux, ni mêlé de matières étrangères. Ainsi tout foin blanc, jaune ou noir, gros & ligneux, mol, frais ou humide, de mauvaise odeur ou boueux, doit être rejeté comme de mauvaise espèce.

On distingue deux sortes de prairies, les naturelles & les artificielles.

Les prairies naturelles sont celles sur lesquelles croissent naturellement & sans culture différentes plantes propres au sol ou au terrain. Les prairies artificielles sont des terrains que l'on cultive, & sur lesquels on sème la plante particulière que l'on croit la plus appropriée à la nature de ces terrains & la plus avantageuse pour l'usage auquel on la destine, qui est d'être consommée en vert ou en sec, c'est-à-dire, en foin.

Les prairies naturelles sont hautes ou basses, celles-ci humides ou marécageuses. La préférence est toujours due au foin des prairies hautes; étant plus sèches, les plantes qui y croissent sont moins abreuvées; les fucs en sont moins aqueux, plus élaborés; le foin que l'on en tire plus fin & plus aromatique. D'ailleurs, les herbes de ces prairies, moins sujettes à être inondées par le débordement des ruisseaux ou des rivières, sont aussi moins exposées à être gâtées & salies par le limon que déposent ces eaux troubles. Les prairies basses, toujours humides, souvent marécageuses, ne produisent que des plantes malsaines & dangereuses, telles que le roseau, le scirpus, des joncs, des renoncules, &c. toutes donnent un foin de mauvaise qualité, de vilaine couleur, sujet à être bourbeux, d'une odeur désagréable; l'herbe qui le compose étant presque toujours pourrie au pied. Les plantes les plus recherchées, celles qui donnent le meilleur foin, sont toutes les espèces de graminées, à l'exception de ceux qui viennent particulièrement dans les marais; entre les premiers, on préfère tous les chiendents, le fromental, &c. Tous les tréfiles, les lotus, les mélilots, sont d'excellente qualité; les scabieuses, les oseille, les patiences, les chardons, l'arrête-bœuf, la crête de coq, le colchique, le populago, les renoncules, &c. sont à rejeter, ou pour le moins inutiles. Le foin de regain ou d'une seconde pousse est beaucoup moins estimé que celui de la première. Il est plus court, moins nourrissant que le premier. La seconde herbe n'a pas un temps suffisant pour parvenir à sa perfection & pour mûrir; la récolte de ce regain, qui ne peut se faire que dans une saison avancée & inconstante, est plus difficile, tant pour sécher l'herbe parfaitement que pour la garantir de la pluie.

On n'emploie encore que quatre ou cinq espèces de plantes pour former les prairies artificielles; la luzerne, le tréfle, le sainfoin, le fromental, le rey-gras; chacune appropriée à la nature du terrain que l'on destine à former la prairie. La luzerne est sans contredit celle dont le produit est le plus avantageux. Elle subsiste pendant dix ans, souvent plus longtemps: on la coupe quatre fois l'année, au moins trois fois; le foin qu'elle produit est si nourrissant & tellement substantiel qu'il est prudent de le mêler avec la paille pour empêcher que l'animal, qui s'en nourrit, ne s'engraisse trop & trop subitement. Cette plante a les mêmes propriétés en vert & fraîche. L'inconvénient de ce foin est d'être dur, les tiges de la luzerne étant grosses & un peu ligneuses; par la même raison, il est difficile à sécher & conserve long-tems une légère humidité, laquelle le fait moisir lorsque ce foin est en un tas considérable & fort serré. Pour éviter cet accident, on doit le placer dans des greniers qui ne soient point sur terre, ou dans des endroits bien aérés, on y mêle des couches de paille qui, empêchant le foin de s'affaisser, permettent à l'air de pénétrer dans l'intérieur du tas & d'y circuler, ce qui emporte le reste de fraîcheur qui pourroit être restée. On coupe la luzerne lorsqu'elle entre en fleur; elle est dans sa plus grande force à la troisième année. Cette plante aime les terres grasses & légères un peu fraîches & profondes. Le sainfoin approche beaucoup de la luzerne, & n'est pas moins bon, il est même plus délicat, mais il produit moins, il ne se coupe qu'une fois l'année, rarement deux. Quoiqu'il dure aussi long-tems que la luzerne, il ne se plaît que dans les terrains secs, la fraîcheur & l'humidité lui sont absolument contraires, & le détruisent. Ces plantes doivent être entretenues nettes; lorsque les chiendents, les graminées les gagnent, elles dépérissent, & la

prairie se ruine , sur-tout celle de luzerne qui a encore pour mortel ennemi la cuseute. Cette plante parasite s'attachant & grim pant sur la luzerne , la couche & la suffoque. Le tréfle à fleurs rouges ou tremeine est beaucoup plus délicat , plus appétissant que la luzerne & le sainfoin , il se coupe de même trois & quatre fois l'année , il se plaît dans les terres fraîches & légèrement humides , mais il ne dure que trois ans , & le foin qu'on en tire , quoique très bon , malgré cet inconvénient , noircit , pour peu qu'il soit mouillé pendant qu'il sèche , & même sans être mouillé , s'il est quelque temps à se dessécher. C'est un des meilleurs fourrages donné en verd & frais. On observe de ne jamais employer ces fourrages en verd & frais , lorsqu'ils sont chargés de pluie ou de rosée. Il ne faut les couper que lorsque toute humidité est dissipée ; sans cette attention , ils fondent dans l'estomac , ne nourrissent point , ou très peu , & occasionnent souvent la diarrhée.

Le fromental est du genre des graminées , *gramen avenaceum elatius jubá longá splendenie* ; il croît à la hauteur de trois ou quatre pieds , se plaît en toute terre , mais élevée plutôt que basse , donne une grande quantité de foin , bon , mais peu délicat , plus fourni de tiges que de feuilles. Le rey-gras , *gramen loliaceum angustiore folio & spicá* , fournit le moins bon des foins artificiels. Sa culture est aujourd'hui presque abandonnée. Sa plus grande qualité est de venir dans les terrains les plus ingrats ; dans une bonne terre on peut le couper deux ou trois fois , mais il emploieroit un terrain qui rendroit beaucoup plus en plantes d'autre espèce.

Il est encore quelques autres plantes employées à la nourriture des chevaux , soit en verd ou en sec , telles sont l'orge , les vesses , les lentilles , &c. mais comme ces plantes se sement & se recolent chaque année , qu'elles sont annuelles , elles ne doivent point être comprises dans le nombre de celles qui composent les prairies.

La paille que l'on emploie le plus communément est celle de froment ; c'est un des alimens le plus sain que l'on connoisse , & même un des plus nourrissans , quoiqu'il paroisse sec. L'expérience démontre que les chevaux nourris avec de la paille sont beaucoup plus gras , ont le poil plus lisse , & sont moins sujets aux maladies cutanées , que ceux qui n'ont mangé que du foin. La quantité de paille qu'on donne par jour à un cheval est de neuf à dix livres , il est rare , cependant , qu'il mange entièrement la bote qu'on met devant lui. La plupart de ceux qui sont réglés ne mangent que les sommités ou les épis , & tirent le reste sous leurs pieds ; ce qui leur sert de litière. C'est un usage assez reçu en France ; usage que nous tenons des Allemands , de hacher la paille. Cette méthode très bonne , évite beaucoup de peine au cheval , qui alors est moins de temps à manger ; elle aide la mastication , qui en est plus parfaite , & la trituration plus achevée.

Les machines avec lesquelles on hache la paille sont de différentes espèces , plus ou moins compliquées. La plus usitée est un coffre carré dans lequel tournent deux cylindres armés de trente-six à quarante lames tranchantes , entre lesquelles s'élèvent de petits grappins qui attirent la paille sur les lames. Par le moyen de cet instrument un seul homme peut hacher quarante livres de paille en un quart d'heure.

L'avoine est l'aliment le plus nourrissant de tous ; plus elle sera pesante & par conséquent farineuse , plus elle nourrira. Sa couleur est assez indifférente ; quoique bien des gens exigent qu'elle soit noire. Pour moi , je crois qu'à volume égal , la plus pesante est préférable , pourvu toute fois qu'elle n'ait pas germé , & qu'il ne s'y rencontre aucune altération. On en donne par jour à un cheval les trois quarts d'un boisseau ou un boisseau entier. On partage cette quantité en trois portions , dont une se donne le matin , la seconde à midi , & la troisième le soir. Voici l'ordre dans lequel on doit distribuer les alimens au cheval. On commence par jeter dans le râtelier la quantité de foin que nous avons

marqué ; quelque temps après on le fait boire ; puis on lui mesure l'avoine , & un moment après on met une botte de paille devant lui. Quelques-uns profitent du temps où les chevaux mangent le foin pour les panser ; cette méthode est mauvaise , à moins que l'on ne soit pressé de s'en servir ou que l'on ne soit en voyage , ou que l'on ne puisse profiter que de cet instant. Le pansement qui se fait pendant que le cheval mange , le trouble , le rend plus avide ; il ne se donne pas le temps de triturer les alimens qui , par conséquent , doivent fatiguer l'estomac & empêcher une parfaite chylication. On sçait que les chevaux avides & grands mangeurs rendent leurs alimens non digérés , que leur fiente contient les grains entiers , que le fourrage même n'a subi aucune élaboration. A midi l'on doit commencer par les faire boire , puis leur donner l'avoine & une botte de paille. Dans certaines maisons on ne leur donne que l'avoine , & cette pratique est la meilleure. Le soir on leur donne le foin , par-dessus lequel on jette une botte de paille pour passer la nuit , un moment après on les fait boire.

Outre ces alimens ordinaires l'on emploie la luzerne , le sainfoin , le grand trefle , les lentilles , les pois , la vesse , l'orge , le seigle , le son. Mais toutes ces herbes & ces grains , qui quelquefois peuvent servir de nourriture au cheval , deviennent des médicamens dans différentes circonstances. Ainsi ils ne doivent être alimens que dans les cas de nécessité , & lorsqu'on manque des autres.

2.° DE LA BOISSON.

L'eau est la boisson ordinaire de tous les animaux , & par conséquent celle du cheval. Mais toutes les eaux ne sont pas également bonnes. L'eau battue est préférable à l'eau dormante ; celle des grandes rivières , aux eaux de source ; celle d'étang , aux eaux de mare ; & celle-ci à l'eau de puits ; mais la meilleure est la plus limpide. C'est une erreur de croire que les chevaux préfèrent l'eau trouble à l'eau claire , & que c'est pour la troubler qu'ils la battent afin de la boire ensuite avec plus de plaisir. En général , toute eau croupissante est dangereuse ; celle qui est trop vive , c'est-à-dire , très fraîche , ou très froide , ne l'est pas moins. C'est la raison pour laquelle , lorsqu'on est obligé de se servir d'eau de puits , on a soin de la donner l'hiver dans le moment même qu'elle est tirée ; mais l'été , il la faut laisser reposer dans l'écurie , une couple d'heures au moins avant que de la faire boire ; car étant froide , elle est capable non seulement d'affaiblir les forces digestives de l'estomac , mais même d'exciter des tranchées. On ne doit pas non plus laisser boire un cheval qui est en sueur , ou qui vient de quitter le travail ; il est bon d'attendre que la circulation augmentée par l'exercice soit revenue dans son état d'égalité , & que la transpiration soit diminuée : sans cette précaution , il pourroit survenir des pleuresies , qui sont souvent mortelles.

On donne quelquefois au cheval des eaux combinées avec d'autres substances ; telles sont l'eau blanche ou l'eau de son , c'est-à-dire , dans laquelle a été délayée la partie farineuse qui se trouve dans le son : cette eau , qui excite à boire , est plus souvent employée dans les maladies qu'en santé , à moins que l'on ne veuille rafraîchir un cheval ; ce qui annonce toujours un dérangement dans l'économie animale. L'eau d'orge , les décoctions , les infusions de plantes adoucissantes , rafraîchissantes , ne s'emploient que dans ces derniers cas.



ARTICLE TROISIÈME.

DU SOIN QUE L'ON DOIT AVOIR DES CHEVAUX.

CE que nous avons à dire sur cet objet regarde le local des écuries, leur construction, leur propreté, & le pansement des chevaux.

Toute écurie doit être construite dans un endroit sec & élevé : celle qui est sur un terrain bas, est humide, & peu éclairée pour l'ordinaire, & les chevaux y sont sujets aux maladies des yeux & aux œdèmes.

Je n'entrerai point dans le détail de la construction d'une belle écurie ; tout le monde n'est pas en état d'en bâtir de telles. Je me contenterai de dire que les écuries pavées (a) sont plus avantageuses que celles qui sont salpêtrées, lors sur-tout qu'on n'est pas en état de faire la dépense des madriers qui, à tous égards ; sont préférables.

L'on doit avoir attention de renouveler l'air d'une écurie à toutes les heures du repas, & de donner un coup de balai à ces mêmes heures ; car les miasmes des différens chevaux rassemblés dans une écurie, & la putridité des excréments qui séjournent, ou entre les pavés, ou dans les planches qui s'en imbibent, ou dans le salpêtre, sont capables d'occasionner non seulement différentes maladies cutanées, mais même des maladies de poitrine, ce qui arrive fréquemment.

En général, on doit étriller avec soin le cheval ; ce qui l'entretient dans une transpiration abondante.

On l'étrillera toujours dehors, autant qu'il est possible, & jamais dans l'écurie. Cette opération, qui paroît des plus simples, demande pourtant quelque attention. On commence ou d'un côté ou d'un autre, cela est égal, mais toujours par le train de derrière : si l'on commence du montoir, l'on doit se servir de la main gauche, s'approcher de la fesse, & tenir la queue pour donner du soutien, ensuite promener son étrille tout le long du corps du cheval & de son arrière-main, toujours à contre-poil : après quoi l'on se rapproche du garot & de la même main ; on étrille de bas en haut l'encolure, aussi bien que les jambes de devant, puis l'on se retourne vers le bas-ventre, en se servant de la main droite. Pour la poitrine, on décrit un demi-cercle depuis les côtes jusqu'au-dessous du poitrail ; quant à la tête & aux jambes, depuis le genou jusqu'en bas, & depuis le jarret jusqu'en bas, on ne doit jamais se servir d'étrille, mais bien d'une brosse rude, que l'on a soin de nétoyer sur l'étrille même. Cette opération faite, on brosse le cheval & on lui passe l'épouffette alternativement, lorsqu'il a beaucoup de crasse, & on finit par passer l'épouffette sur tout son corps, dans un sens à unir les poils & à les rendre lisses. Quelques-uns leur lavent les jambes, d'autres les mènent à l'abreuvoir ou à la rivière. Pour moi, je préfère de les laver avec le balai, ou la brosse, parce que l'on nétoie mieux

(a) Soit que l'on admette des madriers, ou que l'on pave, on doit donner également une pente, pour faciliter l'écoulement des urines, M. Bourgelat lui-même en convient, [*Elém. de l'art vétér. traité du choix des chevaux, pag. 192.*] ainsi on ne conçoit pas comment il avance *ibid.* qu'outre la propreté qui résulte des plates-formes, on n'a point à redouter que les chevaux deviennent rampins, ce dont on ne doit pas se flatter lorsqu'ils sont sédentaires sur un terrain pavé, &c. Il se contredit, si je ne me trompe, puisqu'il parle d'abord d'une pente, & ensuite de plates-formes.

Mais les écuries, pavées par elles-mêmes, ne font pas devenir les chevaux rampins ; ils ne deviennent tels que par la ferrure, par l'application des fortes éponges & des crampons, & par le parement qui, l'un & l'autre, éloignent la fourchette, & obligent le tendon à se roidir davantage, & à porter ses articulations en avant. Mais cet accident est plus ordinaire aux chevaux de trait qu'aux chevaux de selle.

les pores de la transpiration; car l'eau de la rivière ou de l'abreuvoir n'opère pas le même effet, elle coule seulement sur les poils. Cette opération faite, l'on doit rentrer le cheval dans l'écurie: les uns veulent qu'on le couvre, les autres ne le croient pas nécessaire. Je serai volontiers de l'avis des derniers, attendu que le cheval le mieux pansé s'étrille encore mieux de lui-même, par un mouvement général de ses muscles peauciers, que ne feroit un palfrenier; ce qu'il ne peut exécuter aisément, étant chargé d'une couverture. J'ai vu plusieurs fois des chevaux bien étrillés faire voler en l'air plus de crasse dix fois que l'étrille, ce qui s'opère non seulement par le concours des muscles peauciers, mais encore par l'ébranlement de toute la machine. Quant à l'air de l'écurie, je le répète, il doit être toujours frais, & une écurie bien située, bien percée, bien tenue, ne doit donner aucune odeur.



ARTICLE QUATRIÈME.

DES EXERCICES DU CHEVAL.

Nous avons vu, dans l'article de la conformation extérieure du cheval, qu'il étoit fait pour tirer ou pour porter ; que ses mouvemens étoient bien différens , & conséquemment que sa construction ne devoit pas être la même. Le cheval de trait ne tire qu'autant qu'il a de pesanteur ; cela est démontré : mais , pour se la donner , il est obligé de se jeter en avant , ce qui augmente la force des leviers. Aussi voit-on qu'un cheval attelé à une charette ne tire qu'à raison de la charge qu'on lui met sur le dos. Est-elle chargée sur le derrière , ses efforts deviennent impuissans. J'ai , moi-même , conseillé à des charetiers de monter sur les chevaux pour sortir d'embaras , & cela à réussi sur le champ. Un homme , qui tire une charette , en baisse souvent le brancard pour augmenter sa charge en devant , ce qui diminue celle de derrière.

Le cheval de trait cherche donc , autant qu'il lui est possible , à jeter tout son corps en avant , & oppose tour à tour ses quatre jambes qui lui servent d'arc-boutant , & par le moyen des jettées , il gagne successivement du terrain. Tout fardeau qu'un cheval tire doit être à l'alignement de son corps , c'est-à-dire , jamais au-dessous , il doit tirer à peu près horizontalement ; car autrement il agiroit de deux manières , & en élevant & en tirant , ce qui arrive presque toujours dans les carrosses ; le cheval soulève & tire , par la raison que le fardeau & la puissance ne sont point dans la même ligne. Plus un cheval attelé à un carrosse ordinaire , sera haut , plus il fatiguera , & moins il aura de force. Il n'en fera pas de même de deux petits chevaux : si la pesanteur leur manque , ils seront récompensés par l'alignement qu'il y a entre le centre de leur force & celui du fardeau , & leur force augmentera toutes les fois qu'ils se trouveront plus bas que le fardeau qu'ils ont à tirer.

Les voitures françoises pèchent par leur construction ; puisque les roues de devant sont plus basses que celles de derrière : & que les chevaux en sont prodigieusement fatigués. La force des chevaux qui tirent ces voitures , agit suivant une diagonale & par conséquent peut être décomposée , en force horizontale , la seule qui serve à la progression , & en force verticale ou perpendiculaire , entièrement perdue pour cette même progression ; or , plus les roues de devant sont basses , plus la distance de la diagonale à la ligne horizontale est grande , par conséquent plus il y a de force , représentée par cette distance , de perdue & d'inutile à la progression. Les harnois , d'ailleurs , sont mal construits ; & l'on a tort de placer la bricole dessus l'articulation des épaules avec les bras. Cette position gêne le mouvement de ces parties , & le cheval est hors de force. Toute bricole doit être placée au bas de l'encolure , sur le haut du poitrail , & les traits doivent partager le corps du cheval en deux parties , ensuite répondre au centre du fardeau. Il en est de même du reculement qu'on place trop bas ; il doit se trouver sur la même ligne que le poitrail , autrement le cheval n'a pas de force. D'ailleurs , comment peut-il agir sur un timon incliné de haut en bas ? quelle résistance l'animal n'a-t-il pas à vaincre ? si le timon au contraire étoit droit , le cheval n'auroit pas le tiers de la force à employer. On voit , par tout ceci , combien il est essentiel que les voitures soient bien construites , & les chevaux bien placés , si l'on veut en tirer tous le secours qu'on en attend sans les ruiner.

Le cheval de bas ne porte qu'autant qu'il est également chargé & qu'il va lentement. Il n'en est pas de même du cheval de selle.

La légèreté du cavalier, sa position, l'action de ses bras & de ses jambes, la forme de la selle, la forme du mors, contribuent beaucoup à ses mouvemens.

La position de l'homme & son action sur le cheval ont donné, & donnent encore matière à contestation.

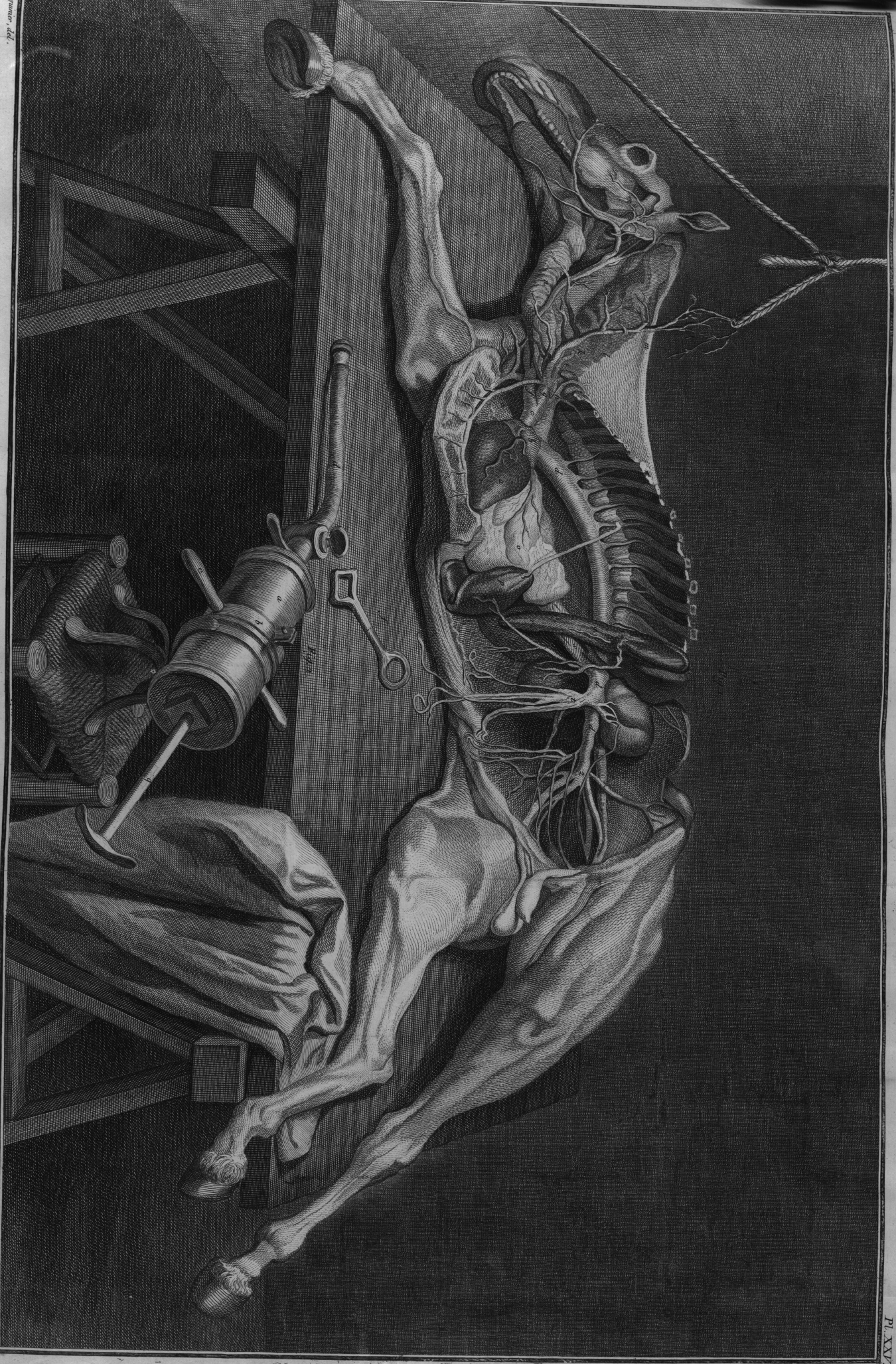
Les plus fameux écuyers de ce siècle ne sont point d'accord sur ces objets ; & leur art se réduit aujourd'hui en France à bien peu de chose ; & le peu d'utilité qu'on en tire est cause sans doute qu'on a diminué le nombre de ces lieux d'exercice, qui seroient plus fréquentés si l'on y montrait ce qui est absolument nécessaire au cavalier. C'est dans les manèges seuls des régimens qu'on devoit s'en instruire particulièrement. Quel avantage ne seroit-ce pas de faire faire des courses, d'apprendre à tirer le pistolet en tout sens, de courir la bague, ramasser des têtes ? cet exercice répété donneroit de l'adresse, de la force, de la souplesse, & rendroit le cavalier habile à ce qu'il y a de plus difficile. Il y a encore deux choses essentielles auxquelles on n'a pas encore fait assez d'attention : je veux parler de la selle & du mors. Les Anglois sont les seuls qui s'en soient le plus occupés, quoiqu'il s'en faille beaucoup encore que l'un & l'autre aient atteint le point de perfection : mais ce seroit m'écarter de mon objet que de donner ici mes idées sur cette matière.

Fin de la seconde Partie.





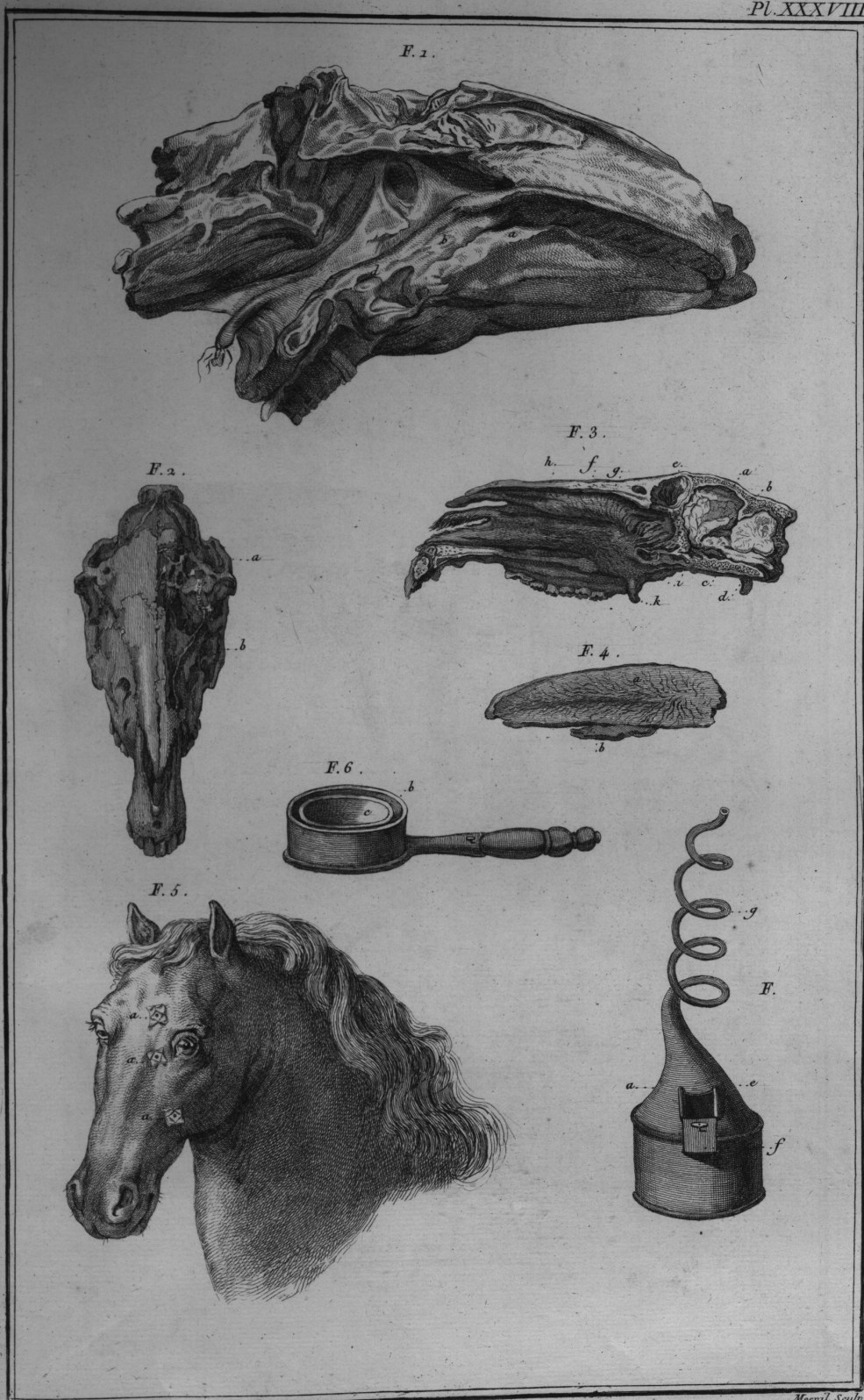


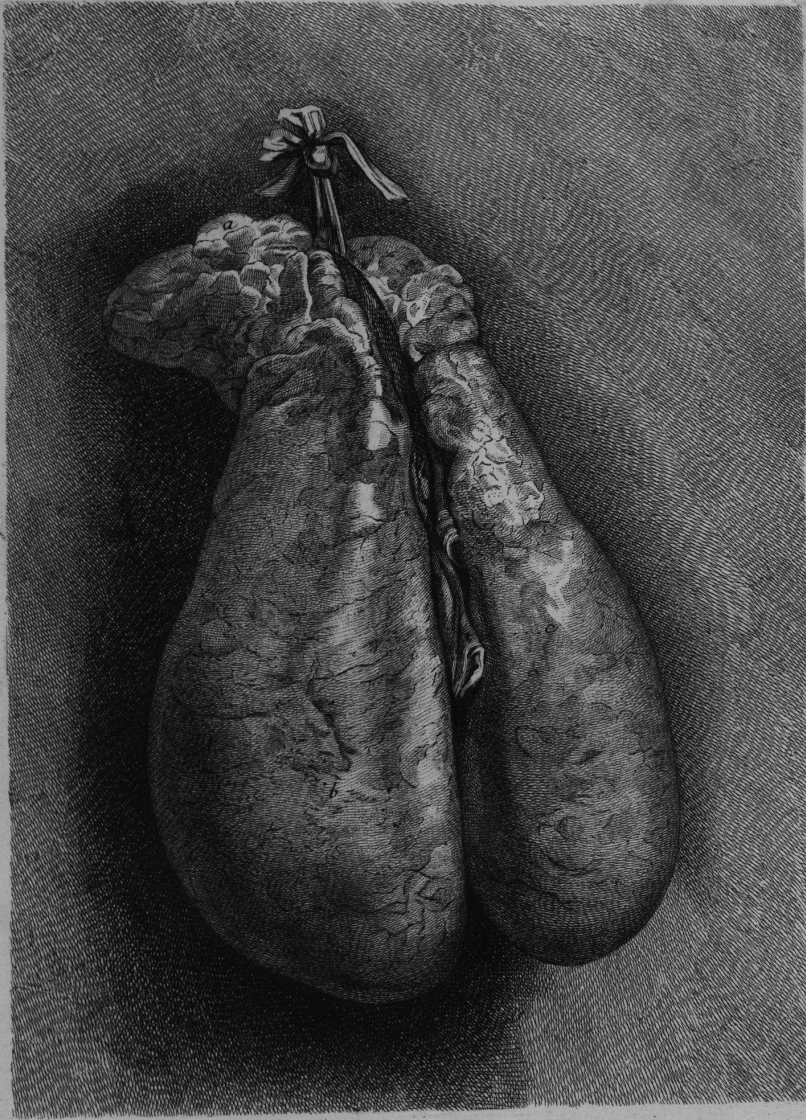


Échelle d'un Pied.
1 2 3 4 5 6
21. Paris.

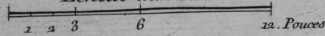
Roberts Sculp.

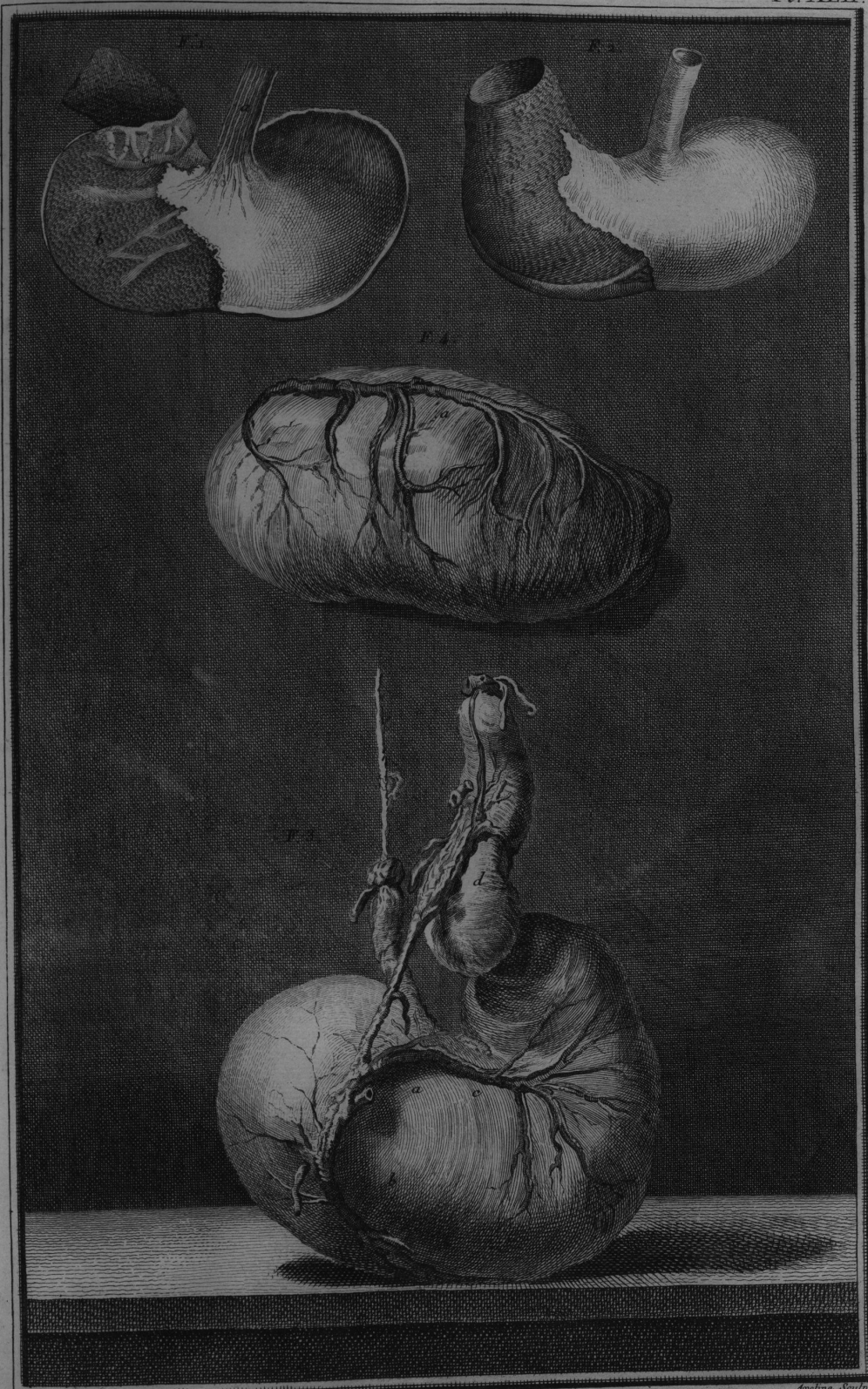






Echelle du Pied.

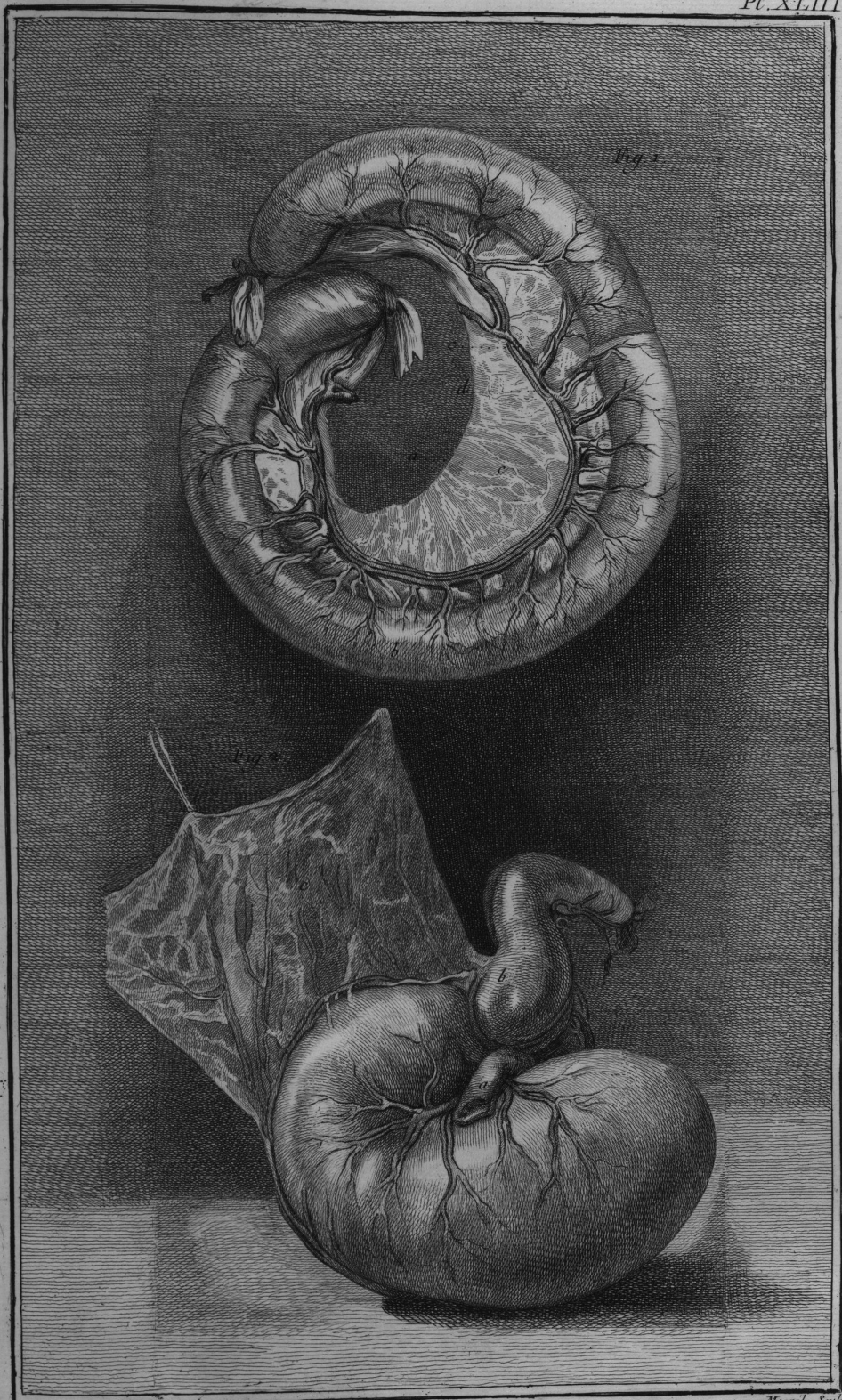




Hargraves del.

Echelle d'un Pied.
1 2 3 6 12. Pouces.

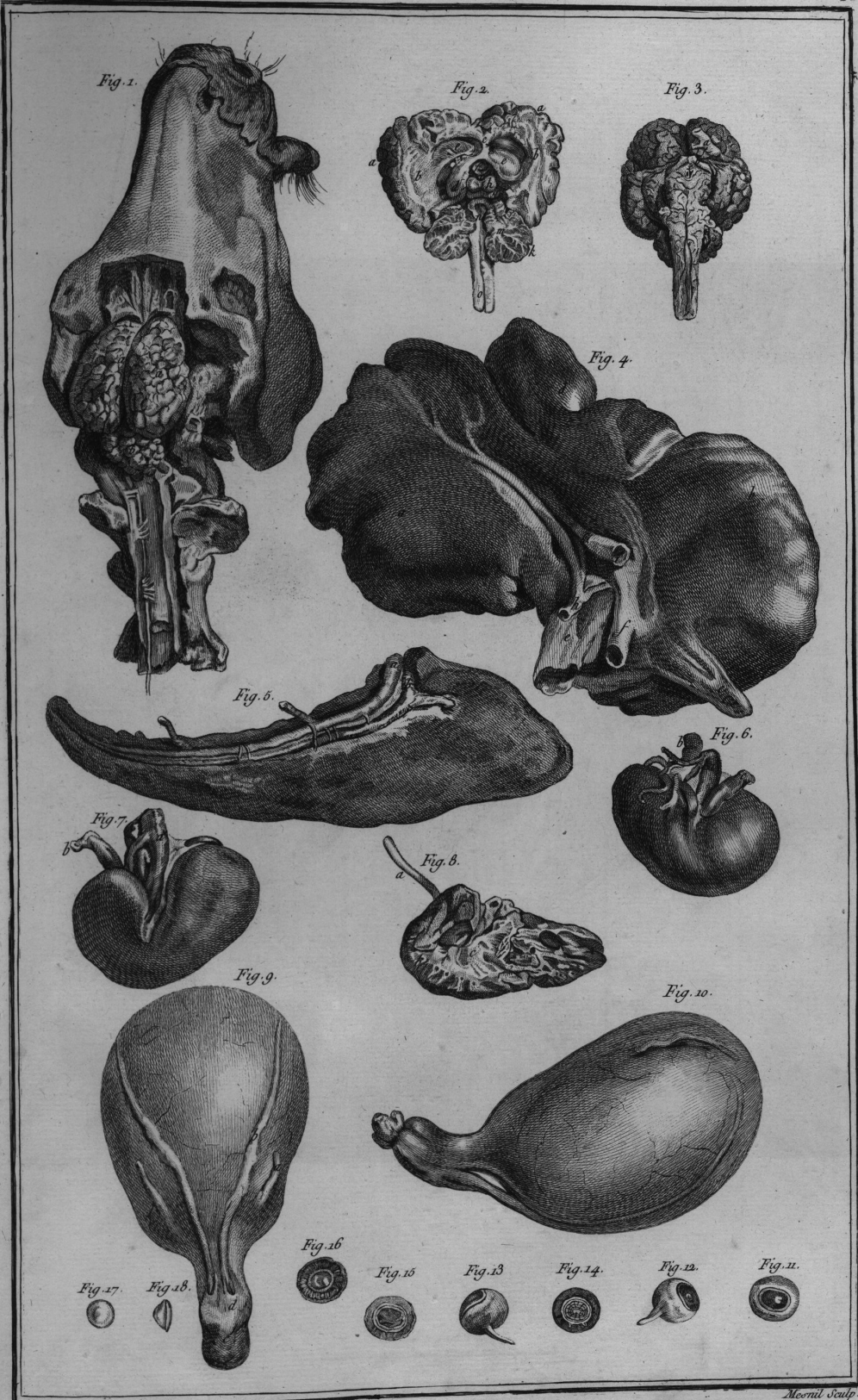
Aréline Sculp.



Hargreaves, del.

Moore, sculp.

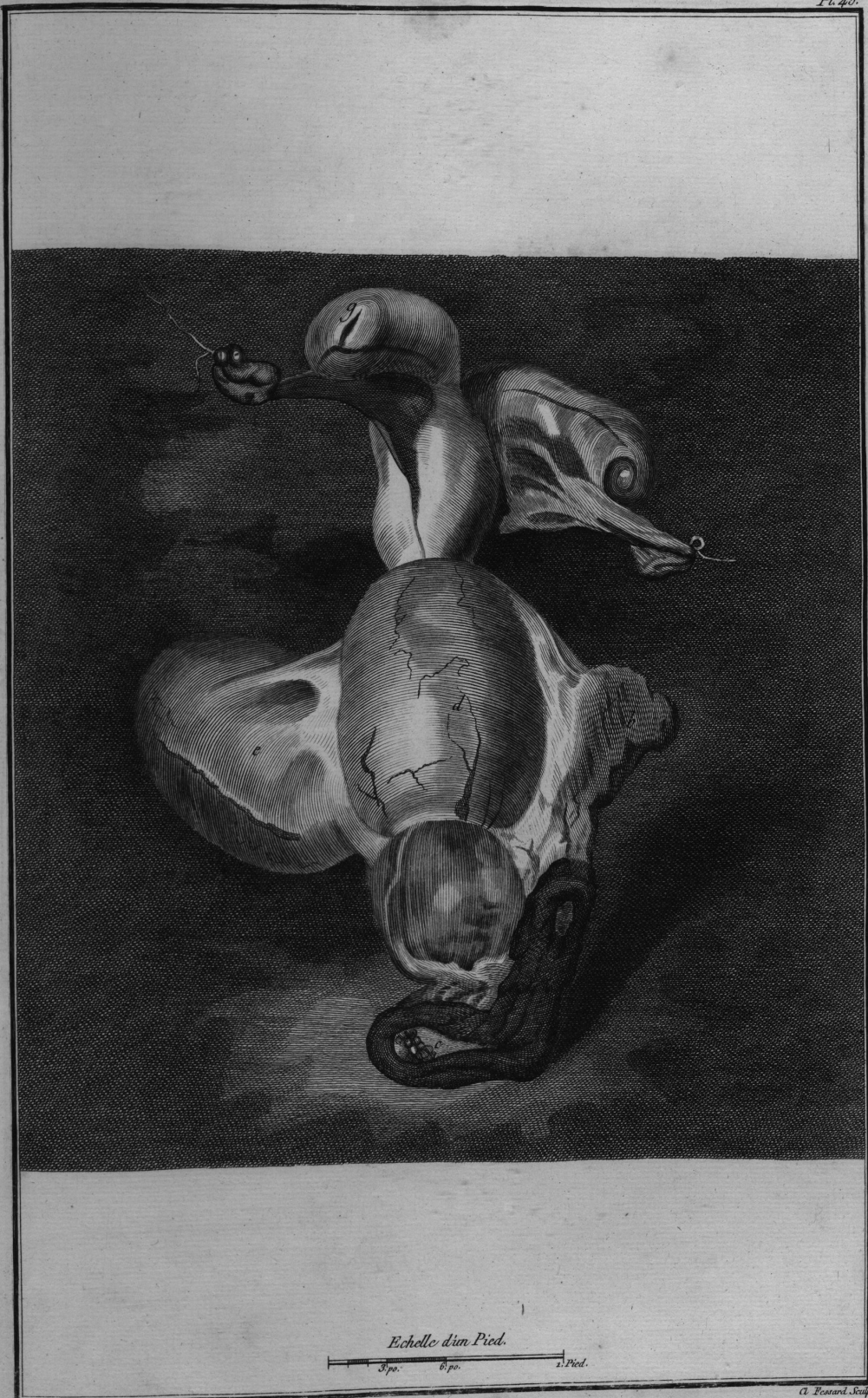
Echelle d'un Pied.
1 2 3 6 12 Pouces.



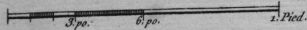
Harguier del.

Echelle d'un Pied.
3/4 po. 8/10 po. 1 Pied.

Meunil Sculp.



Echelle d'un Pied.



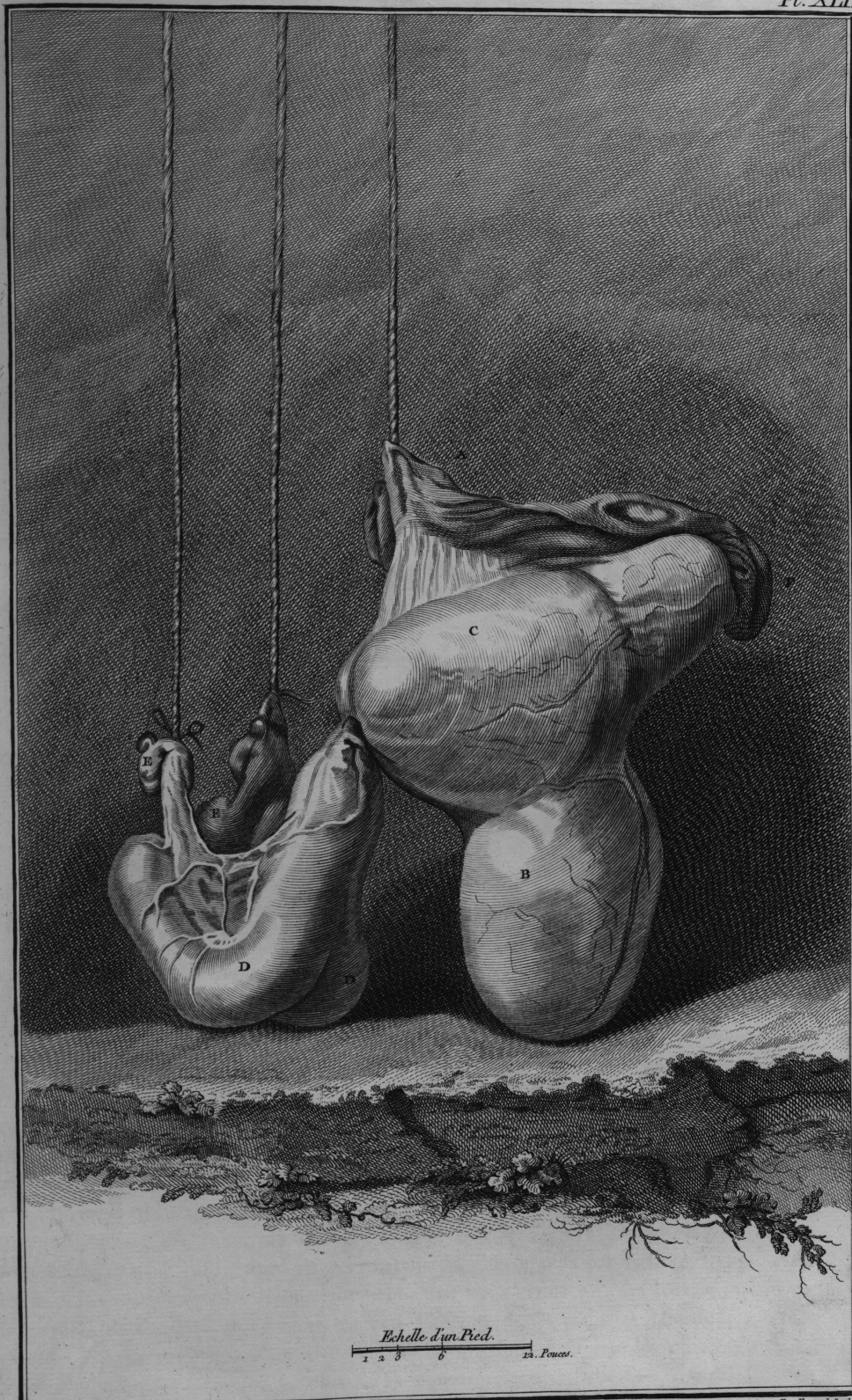
Haryson del.

A. Rosard. Sculp.



Heymer del.

A. Ponsard Sculp.



Hargreaves delin.

Alan Peppard Sculp.